



L'OMDH réitère ses engagements

Promotion et protection des droits des migrants et des demandeurs d'asile

Page 3

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10385

Jeudi 12 Décembre 2024

L'expansion des zones arides *Un danger imminent*

Au Maroc, on craint fort que l'impact ne soit
particulièrement grave sur la population et l'agriculture



Lire spécial changement climatique en pages 6-7



Habib El Malki : *Le Maroc est
fortement engagé à promouvoir
l'apprentissage tout au long de la vie*

Page 2

PORTRAIT



Mohammad al-Bachir
*Du bastion rebelle d'Idleb à premier
chef de gouvernement post-Assad*

Page 22

Habib El Malki : *Le Maroc est fortement engagé à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie*



Le Maroc est fermement engagé à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie (ATLV) à travers la mise en place de politiques et d'initiatives dédiées au développement du capital humain, a indiqué le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki.

Dans une allocution à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par le CSEFRS sur "L'apprentissage tout au long de la vie", M. El Malki a souligné que les politiques publiques mises en place pour promouvoir l'ATLV montrent "l'engagement fort" du Royaume à promouvoir cet apprentissage, notamment à travers des initiatives variées et des collaborations étroites regroupant des acteurs du système national d'éducation et de formation, du marché de travail et de la société civile et qui visent à créer un système intégré et cohérent de cet apprentissage.

Il a ajouté que ces politiques publiques ont également pour objectifs de diversifier l'offre en termes d'ATLV et de stimuler sa demande, notamment à travers la diversification des modes d'apprentissage, la multiplication des opportunités d'apprentissage, la promotion des programmes pour l'école de la deuxième chance et le renforcement des capacités des établissements et structures de formation.

"Suivant les Hautes Orientations Royales à ce sujet, le Maroc a pris de multiples initiatives dans l'objectif de la mise en place d'un modèle intégré d'enseignement et de formation tout au long de la vie, impliquant tous les acteurs du système d'éducation et de formation", a relevé le président du Conseil, faisant référence aux dispositions de la loi-cadre régissant le système d'éducation ainsi qu'aux préconisations de la Vision stratégique 2015-2030 en faveur de l'apprentis-

sage tout au long de la vie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de la Fondation africaine de l'apprentissage tout au long de la vie, qui vise prioritairement à développer une stratégie adaptée dans ce domaine avec une programmation et des plans d'action au niveau de chaque pays intégrant toutes les parties prenantes, a-t-il rappelé.

Selon M. El Malki, le choix de la thématique de ce séminaire "témoigne de l'importance que notre pays accorde à l'apprentissage tout au long de la vie en considérant qu'il s'agit de l'investissement le plus sûr pour le développement du capital humain et de la meilleure voie pour gagner le pari de la généralisation de l'éducation et de la formation pour tous".

Dans une déclaration à la presse en marge de cette journée d'étude, Mariana Alcalay, spécialiste du programme Éducation au Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, a relevé que le Maroc fait "d'énormes efforts" depuis des années pour que l'alphabétisation et l'ATLV soient des priorités au niveau national, mentionnant le rôle de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme et l'action menée par le CSEFRS.

"On est aussi très contents d'apprendre la création, cette année, de la Fondation africaine de l'apprentissage tout au long de la vie qui œuvrera, en partenariat avec l'UNESCO, à développer cet apprentissage, non seulement au niveau national, mais aussi à l'échelle régionale et internationale", s'est félicitée Mme Alcalay.

Dans une déclaration similaire, Karim Cheikh, président de la Commission du capital humain à la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), a noté que "l'ATLV est devenu crucial pour repenser le mécanisme de formation qui, plus qu'une étape dans un parcours, deviendra un processus continu pour l'amélioration des connaissances, l'évolution

des métiers et la promotion socio-professionnelle".

"Aujourd'hui, nous sommes dans un marché de travail imprévisible où de nouveaux métiers font leur apparition et d'autres disparaissent, d'où l'importance de la formation aux nouveaux métiers dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la transition numérique, la transition énergétique et le stress hydrique", a-t-il fait remarquer. Dans cette optique, M. Cheikh a préconisé la création d'une passerelle entre les secteurs privé et public, de manière à ce que le secteur privé puisse participer à la création des formations tout au long de la vie, mais aussi être un endroit privilégié de formation au profit des salariés des PME et TPME et des demandeurs d'emploi.

Cette journée d'étude visait à sensibiliser aux enjeux de l'ATLV dans la formation et le développement du capital humain au Maroc, à l'aune des défis et des opportunités présents et futurs, outre le partage des pratiques innovantes et des approches variées, dans le but de renforcer, à l'avenir, la collaboration entre les participants.

Cet événement avait pour objectif d'offrir un espace de partage et d'échange entre les différents acteurs, sur les pratiques innovantes et les approches variées, de nature à favoriser une collaboration continue, pour gagner le pari de la géné-

ralisation, d'une manière durable, du savoir et de l'information, de l'éducation et de l'enseignement pour tous, conformément aux dispositions de la Constitution du Royaume, et à la mise en œuvre de la Vision stratégique 2015-2030, et de la loi-cadre n° 51-17.

Les séances de travail de cette journée d'étude se sont articulées autour de deux axes, dont le premier a consisté à dresser un état des lieux de l'ATLV et ses perspectives au Maroc, tandis que le second a recensé les initiatives et les programmes d'ATLV, entrepris et mis en œuvre par les différentes composantes du système national d'éducation et de formation et les expériences pilotes dans ce domaine. Les travaux de cette journée d'étude se sont conclus par une invitation à la réflexion et l'action collective visant la co-construction du système ATLV.

Ont pris part à cette journée des représentants du CSEFRS, de la Faculté des sciences de l'éducation, de la Fondation africaine pour l'apprentissage tout au long de la vie et de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que des représentants du ministère de l'Éducation nationale, du département de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et des représentants de la société civile, outre des experts nationaux et internationaux.

Décès de Benyounès Merzouki

Les condoléances du Bureau politique

Suite au décès du militant ittihadi Benyounès Merzouki, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, au nom du Bureau politique, des militants, des forces vives et des potentialités académiques et associatives, présente ses condoléances les plus attristées à la famille et aux amis du défunt.

Puisse Dieu avoir l'âme du regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Décès de Zahra Azghar



Suite au décès de la militante ittihadié Zahra Azghar, qui de son vivant avait travaillé au sein du Groupe Ittihad Press, le personnel d'Al Ittihad Al Ichiraki, de Libération et d'Anwar Presse tient à présenter ses condoléances les plus sincères à la famille de la regrettée.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

L'OMDH réitère ses engagements

Promotion et protection des droits des migrants et des demandeurs d'asile

A l'occasion de la commémoration du 76ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) a réitéré son engagement pour la promotion et la protection des droits fondamentaux des migrants et des demandeurs d'asile au Maroc.

Lors d'une conférence de presse tenue à Oujda mardi dernier en présence du président de l'OMDH, Idrissi Hassan, et de membres du Centre d'assistance juridique aux réfugiés et demandeurs d'asile (Wiam Abderrazak, Fatima Sebbahi...), cette organisation des droits de l'Homme a mis l'accent sur les enjeux majeurs liés à la migration et au droit d'asile au Maroc, formulant une série de recommandations en vue de renforcer les mécanismes de protection des droits humains des migrants et des demandeurs d'asile qui peuvent se retrouver dans une situation vulnérable après avoir été forcés à quitter leur pays d'origine.

Une réalité tenace

Avec plus de 282 millions de migrants et 110 millions de déplacés de force dans le monde, les phénomènes migratoires sont au cœur des préoccupations internationales.

Selon l'OMDH, le Maroc, en raison de sa position géographique stratégique entre l'Afrique et l'Europe, est un acteur clé dans la gestion des flux migratoires, soulignant que notre pays n'est pas seulement un pays de passage, mais aussi d'accueil et de destination pour différents types d'immigration.

Il accueille actuellement environ 140.000 migrants en situation régulière et des milliers d'autres en situation irrégulière. Le pays compte également plus de 18.000 réfugiés et demandeurs d'asile, selon les données de fin octobre 2024 fournies par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le Maroc a signé et ratifié de nombreuses conventions internationales relatives aux droits humains, notamment celles concernant les droits des migrants et des réfugiés, comme la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles. La Constitution marocaine de 2011 consacre également des principes fondamentaux tels que la dignité, la liberté et l'égalité pour tous, y compris pour les étrangers résidant sur son territoire.

En 2014, le Maroc a adopté une nouvelle politique nationale de migra-

tion et d'asile, visant à faciliter l'intégration des migrants et à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains. Cependant, malgré ces avancées, des lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne la délivrance des cartes de réfugié ou de séjour. Par exemple, seuls 1.780 réfugiés reconnus ont obtenu une carte officielle, un chiffre jugé insuffisant par l'OMDH.

Engagement humanitaire et assistance juridique

L'OMDH joue un rôle actif dans la protection des droits des migrants et réfugiés au Maroc. Elle a mis en place plusieurs centres d'assistance juridique, en partenariat avec le HCR, à Oujda, Nador, Tanger et Casablanca, avec un futur centre prévu à Agadir.

Ces centres fournissent des informations juridiques, accompagnent les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et luttent contre les expulsions illégales. En 2024, l'organisation a aidé 2.571 demandeurs d'asile, dont 55% sont des ressortissants soudanais fuyant les violences armées dans leur pays.

Les intervenants lors de cette conférence ont tous souligné l'engagement de l'OMDH à continuer à défendre les droits des migrants et réfugiés en collaborant avec des institutions nationales et internationales, en organisant des campagnes de sensibilisation et des formations pour les forces de l'ordre et en menant des interventions pour empêcher l'expulsion illégale de demandeurs d'asile.

« Ce qui fait la force de l'OMDH, c'est qu'elle est une force de proposition », a indiqué le président de cette organisation des droits de l'Homme. Les recommandations de l'OMDH présentées lors de cette conférence en attestent et témoignent de la volonté de construire un Maroc inclusif et respectueux des droits humains universels. Ces propositions ne visent pas seulement à répondre aux besoins immédiats des migrants et réfugiés, mais également et fondamentalement à consolider l'image du Maroc comme modèle régional en matière de gestion humanitaire des migrations et des demandes d'asile.

A la tête des recommandations de l'OMDH figure le renforcement du cadre juridique. Elle a mis en avant l'urgence d'une mise à jour des lois nationales pour répondre aux réalités actuelles des migrations et aux engagements internationaux pris par le Maroc.

Ce renforcement passe essentiellement par l'urgence d'adoption des projets de loi n°17.72 et 17.66. Le premier projet traite de la gestion des migra-



tions, tandis que le second porte sur le droit d'asile. Ces textes visent à instaurer une protection juridique claire pour les migrants et réfugiés tout en alignant les lois nationales sur les normes internationales.

L'OMDH a également plaidé pour l'harmonisation de la législation marocaine avec les conventions internationales ratifiées par le Royaume, tout en soulignant la nécessité d'un cadre législatif pour combattre les discriminations sous toutes leurs formes.

En ce sens, elle a appelé à l'adoption d'une loi spécifique contre la discrimination, le racisme et la haine. Une telle législation établirait des mesures de prévention et des sanctions contre les actes discriminatoires. Elle a aussi mis l'accent sur la nécessité de créer une instance nationale dédiée à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'amélioration des droits socio-économiques et le droit à une vie digne sont au cœur des recommandations de l'OMDH. Selon elle, les migrants et ré-

fugiés doivent pouvoir accéder sans discrimination à la santé, à l'éducation, au logement et au travail.

Et en vue de protéger les travailleurs étrangers, l'OMDH a recommandé la révision du Code du travail. D'après l'OMDH, cette révision doit garantir que les droits des travailleurs étrangers soient conformes aux normes internationales, notamment en matière de rémunération équitable, de sécurité sociale et de conditions de travail décentes.

En ce sens, elle a appelé l'Etat à ratifier des conventions telles que le Protocole contre le trafic illicite de migrants par voies terrestre, maritime et aérienne; la Convention n°143 sur les travailleurs migrants; la Convention n°189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (2011); la Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) et la Convention 190 de l'OIT (2019) sur la violence et le harcèlement au travail.

Oujda. Mourad Tabet

L'ONDE clôture le premier cycle de formation sur la santé mentale infantile

L'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) a conclu, mardi à Fès, le premier cycle de son programme de formation sur la santé mentale des enfants.

Lancé en avril 2024 conformément aux Hautes Directives de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'ONDE, ce programme ambitieux a permis de former plus de 800 professionnels œuvrant dans le domaine de l'enfance à travers les villes du Royaume.

Selon les responsables du programme, cette initiative s'inscrit dans le cadre du déploiement du Dispositif national psycho-trauma de l'enfant (DNPT), une première au Maroc, visant à répondre aux besoins spécifiques des enfants souffrant de troubles psychologiques et à renforcer les capacités des professionnels qui les accompagnent.

Ce cycle de formation, dont la dernière session était dédiée aux magistrats, a rassemblé des participants issus de divers horizons dont des juristes, des médecins, des enseignants et des cadres de Centres de protection de l'enfance.

Dispensée par des experts en santé mentale, notamment des pédopsychiatres et des psychologues, la formation a adopté une approche interactive et pragmatique, adaptée aux réalités



professionnelles de chaque groupe.

Dans une déclaration à la MAP, la responsable du volet formation dans le cadre du dispositif national de psycho-trauma de l'enfant, Linda Rachidi, a affirmé que ce programme a permis une mise à niveau des connaissances fondamentales en santé mentale de l'enfant et a offert une formation pointue sur la gestion du

psycho-trauma.

Mme Rachidi a par la suite détaillé les principaux axes de la formation dispensée, expliquant que le programme débutait par une introduction au développement normal de l'enfant et de l'adolescent, afin de fournir aux participants une base solide de connaissances.

Ensuite, un volet était consacré au psycho-trauma, abordant notamment la question de la

gestion des catastrophes naturelles, comme le tremblement de terre d'Al Haouz, et les moyens de prévenir et de traiter les conséquences psychologiques de ces événements chez les enfants.

Mme Rachidi a également souligné l'importance de l'information, du dépistage et de l'orientation des enfants souffrant de troubles tels que la dépression, l'anxiété, ou victimes

de violence et de harcèlement scolaire.

Elle a également rappelé les actions de prévention menées, notamment la diffusion de capsules de sensibilisation au harcèlement scolaire dans les écoles, démontrant ainsi l'approche globale de la formation visant à la fois la prévention, la détection et la prise en charge des problèmes de santé mentale chez les enfants.

Lors de cette rencontre, les responsables de la formation ont mis en avant le succès de ce premier cycle, attesté par les indicateurs d'évaluation très satisfaisants en termes de participation, de satisfaction et de pertinence des modules, notant que c'est le fruit d'une collaboration étroite entre l'ONDE et plusieurs ministères (Santé et Protection sociale, Enseignement supérieur, Education nationale et Préscolaire, Solidarité, Jeunesse), ainsi que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, l'Union nationale des femmes du Maroc et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Fort de ce succès, l'ONDE prévoit d'ores et déjà de nouvelles sessions de formation en 2025, l'ambition étant de renforcer les compétences de davantage d'acteurs pour parvenir à une prévention et prise en charge efficaces et pérennes des enfants.

Vers la mise en place d'un outil numérique pour la déclaration des salariés à la CNSS

Le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences s'emploie à la mise en place d'un outil numérique pour l'activation de l'obligation de déclaration des salariés auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), a indiqué, mardi à Rabat, le secrétaire d'Etat, chargé de l'emploi, Hicham Sabiry.

En réponse à une question orale à la Chambre des conseillers sur "La protection sociale des employés du secteur privé", M. Sabiry a expliqué que cet outil permettra aux salariés de s'auto-

déclarer à la Caisse nationale de sécurité sociale, notant que l'accès à cette plateforme sera ouvert à tous sans exception aucune.

Insistant sur l'importance de ce projet, il a affirmé l'engagement de son département de rester ouvert à toutes les propositions à même d'assurer le succès au chantier de la généralisation de la protection sociale, notamment celles se rapportant au volet des salariés, appelant à faire preuve de patriotisme et de responsabilité collective et à fédérer les efforts de l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un système global fondé sur les valeurs de solidarité sociale.

Le Maroc prend part au Caire à une conférence sur l'intelligence artificielle en santé

La 23ème Conférence arabe sur les méthodes modernes de gestion hospitalière s'est ouverte, mardi au Caire, avec la participation de spécialistes et d'experts représentant 15 pays arabes, dont le Maroc.

Le Royaume a été représenté à cette conférence par Najwa Touil, professeure de radiologie à la Faculté de médecine et de pharmacie relevant de l'Université Hassan II de Casablanca.

Lors de cet événement, placé sous le thème "L'intelligence artificielle dans le secteur de la santé, dimensions et défis", Mme Touil a mis en avant l'expérience marocaine en matière d'intelligence artificielle (IA)

dans le secteur médical.

Dans une déclaration à la MAP, elle a mis en avant le rôle de premier plan que joue l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine médical au Maroc, faisant remarquer que le Royaume figure parmi les quatre pays arabes ayant réussi à intégrer l'IA dans ce secteur, aux côtés de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et de l'Egypte.

Mme Touil a, par ailleurs, mis en lumière les divers aspects de l'utilisation de l'IA dans le secteur de la santé en citant plusieurs de ses avantages. Dans le domaine de la radiologie, elle a expliqué que l'IA contribue à améliorer la précision des diagnostics des pathologies tout en

réduisant les coûts de prise en charge médicale.

Initiée par l'Organisation arabe pour le développement administratif (AADO) en coopération avec des institutions régionales et internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Ligue des Etats arabes, cette conférence de deux jours s'est penchée sur les applications de l'IA dans le secteur de la santé.

Les débats ont porté sur les opportunités et les défis de l'IA, le rôle des innovations et de la recherche médicale dans le développement des applications de l'IA ainsi que les expériences réussies dans le domaine des soins de santé.

L'heure a-t-elle sonné pour la reconnaissance par les autorités algériennes de leur responsabilité dans la tragédie de l'expulsion des Marocains d'Algérie ?

L'heure a-t-elle sonné pour la reconnaissance par les autorités algériennes de leur responsabilité dans la tragédie de l'expulsion des Marocains d'Algérie en 1975, soit après un demi-siècle aujourd'hui ? La journée du 8 décembre a marqué le 49^{ème} anniversaire de la tragédie de l'expulsion des Marocains d'Algérie en 1975, sur la base de la décision prise par les autorités algériennes de les expulser de façon musclée, pour des raisons inconnues, lors de la célébration de l'Aïd al-Adha. En effet, simultanément à la fête célébrée par le monde islamique, l'État algérien procédait, arbitrairement et sans avertissement, à l'expulsion d'Algérie d'environ 45.000 familles marocaines. Ces personnes marocaines, résidant légalement sur le sol algérien depuis plusieurs décennies, avaient, pour nombre d'entre elles, fondé des familles mixtes algéro-marocaines, et certaines d'entre elles avaient pris les armes pour libérer l'Algérie du colon français.

Ces familles, dans une souffrance psychique et physique indescrivable, se sont retrouvées en un clin d'œil, hors de chez elles, dans des conditions hivernales extrêmes. Elles vécurent et continuent de vivre - depuis sous le choc et l'horreur de la tragédie. L'État algérien les priva de tous leurs droits et de leurs biens, en les menant à la frontière marocaine après les avoir dépouillées de tous leurs effets personnels, mobiliers et immobiliers.

Bien que plusieurs décennies se soient écoulées depuis cette

tragédie, les victimes, leurs ayants droit, leurs enfants, petits-enfants ainsi que les défenseurs des droits de l'Homme ont su résister à l'oubli, dans un geste résilient, cette tragédie en mémoire vivante. Les précités n'ont de cesse de mettre en lumière ces événements, en analysant leurs faits et leurs répercussions, avec la vigilance constante de rappeler la responsabilité des autorités algériennes. Ils poursuivent un travail inlassable pour restituer la dignité aux victimes, parer à l'oubli collectif en préservant la mémoire commune. Le résultat escompté de ce travail continu est l'attente d'un jugement sur les actes inhumains de 1975 et d'éviter l'effacement des traces du crime odieux commis par les autorités algériennes.

Afin de maintenir ce dossier ouvert aux niveaux national et international, les victimes et ayants droit ont également mis en œuvre de nombreuses initiatives collectives et individuelles. Dans ces dernières on dénombre la publication de livres et de films étayés par leurs témoignages, la rédaction d'un dossier déposé devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et le Comité pour la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Cependant, malgré leur importance, ces actions restent insuffisantes, surtout face à un État algérien qui continue, dans des manœuvres honteuses, de dissimuler ce crime, d'induire en erreur l'opinion publique, de nier et de falsifier les faits des événements dra-



matiques commis par ses autorités en 1975.

Le CIMEA, tout en rappelant ce douloureux anniversaire, renouvelle sa désapprobation et sa ferme condamnation des agissements des autorités algériennes qui, par leurs actes honteux, ont violé toutes les conventions et normes internationales et de bon voisinage.

Le CIMEA, ONG internationale fondée le 27 février 2021, déclare qu'il continuera à défendre les intérêts des personnes expulsées d'Algérie devant diverses instances, notamment internationales pour, entre autres, faciliter la réunification des familles marocaines séparées des deux côtés

des frontières marocaine et algérienne, conformément aux prescrits de la Charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, des accords internationaux relatifs aux droits humains et de tout autre instrument juridique des droits humains.

Le Collectif international de soutien aux familles d'origine marocaine expulsées d'Algérie-1975 réaffirme également que la responsabilité de l'expulsion arbitraire de l'hiver 1975 subie par les familles marocaines pèse sur les épaules des autorités algériennes. A ce jour, force est de reconnaître que l'État algérien

nie sa responsabilité exclusive.

Mu par l'ensemble des considérations développées ici, le Collectif continuera à assumer ses responsabilités et n'aura de cesse de mobiliser l'opinion publique internationale, les institutions et organisations internationales, à travers une série d'activités garantes de sérieux, de dignité, d'informations authentifiées, dénuées de haine et de vengeance. Ce n'est qu'à ce prix que le chemin vers la justice et la reconnaissance de cette tragédie par le seul auteur connu se fera.

N'hésitez pas à rejoindre le CIMEA pour le renforcer dans ses actions.

Contact : cimea75@gmail.com

Rencontre à Dakhla sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes

La lutte contre la violence à l'égard des femmes sur les plans culturel et législatif a été au centre d'une rencontre organisée, mardi à Dakhla, à l'initiative de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Dakhla-Oued Eddahab. Organisée en coopération avec la Fondation Dakhla-Oued Eddahab pour le vivre-ensemble et l'Association "DOUMS" pour la culture et le développement social, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du plan d'action annuel de la CRDH et dans le sillage de la campagne nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Cette rencontre vise à mettre en lumière les problématiques liées à la question de la violence d'un point de vue juridique et culturel, à renforcer le respect des droits des femmes et à mettre fin à toutes les formes de violence ou de discrimination à leur égard.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de la CRDH, Maimouna Essayed, a indiqué que cette rencontre a pour but d'engager un débat avec les associations de la société civile œuvrant dans le domaine de la lutte contre la violence, afin d'échanger les points de vue et les expériences sur les efforts déployés pour lutter contre ce

fléau. Cette réunion s'articule autour des contraintes et difficultés rencontrées par les associations de la société civile pour la prise en charge et l'accompagnement des femmes et filles victimes de violence, a expliqué Mme Essayed.

En dépit des dispositions légales en vigueur, la persistance de ce phénomène démontre d'autres facteurs exogènes liés aux coutumes, traditions et à la culture, a-t-elle regretté, plaidant pour la lutte contre l'impunité et la mobilisation pour briser la culture du silence et de la non dénonciation.

Par ailleurs, elle a mis l'accent sur une série de mesures et d'initiatives visant à lut-

ter contre la violence, citant à cet égard la médiation familiale et le rôle des centres de soutien et d'accompagnement gérés par des associations de la société civile, ainsi que les campagnes de sensibilisation et les dispositions juridiques et législatives en vigueur.

A cette occasion, les intervenants ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes, en renforçant les mesures juridiques et les diverses initiatives et campagnes de sensibilisation, plaidant en faveur de l'amélioration de la prise en charge de cette catégorie.

Changement climatique



L'expansion des zones arides Un danger imminent

Au Maroc, on craint fort que l'impact ne soit particulièrement grave sur la population et l'agriculture

Spécial réalisé par Hassan Bentaleb.

Les tendances identifiées, il y a quelques années, concernant l'aridité au Maroc se confirment. Un nouveau rapport du comité scientifique de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification affirme que « le climat du Royaume tendra de plus en plus vers plus d'aridité comme conséquence de la baisse des précipitations et de l'augmentation de la température, en plus de l'apparition plus fréquente d'événements extrêmes. Des changements qui auront certainement des effets négatifs sur notamment les disponibilités en ressources hydriques et en biodiversité et sur le paysage agricole. En effet, les zones arides et semi-arides au Maroc qui couvrent les hauts plateaux et la vallée de la Moulouya au nord-est, les plaines côtières centrales et la région du Saïss au sud-ouest, représentent 27% et 87% de la superficie totale du pays et de la surface agricole utile respectivement. Les céréales y occupent 60% de la SAU et contribuent à hauteur de 55% à la production nationale. Plus de 50% de la population marocaine vit dans ces régions.

Accroissement de l'aridité

Selon ce document, ladite tendance ne concerne pas uniquement le Royaume puisque « plus des trois quarts des terres de la Terre sont devenues plus sèches de façon permanente au cours des dernières décennies » et près de 77,6% des terres de la Terre ont connu des conditions plus sèches pendant les trois décennies précédant 2020, par rapport à la période des 30 années précédentes. « Au cours de la même période, les terres arides se sont étendues sur environ 4,3 millions de km², une superficie presque un tiers plus grande que l'Inde, le septième plus grand pays du monde. Ces terres arides couvrent désormais 40,6% de toutes les terres de la Terre (hors Antarctique). Ces dernières décennies, environ 7,6% des terres mondiales – une superficie plus grande que le Canada – ont franchi les seuils de l'aridité (c'est-à-dire des terres non arides devenues arides, ou des classes de terres arides moins sèches de-

venues plus sèches) », indique le rapport.

La recherche avertit que « si le monde ne parvient pas à limiter les émissions de gaz à effet de serre, une autre part de 3% des zones humides mondiales deviendront des terres arides d'ici la fin du siècle. En cas de scénarios à fortes émissions de gaz à effet de serre, l'expansion des terres arides est prévue aux États-Unis, au Mexique, au Venezuela, au Brésil, en Argentine, dans toute la région méditerranéenne, sur la côte de la mer Noire, en Afrique australe et en Australie du Sud.

« Cette analyse dissipe enfin une incertitude qui planait depuis longtemps sur les tendances mondiales de dessiccation », déclare Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de l'UNCCD. « Pour la première fois, la crise de l'aridité a été documentée avec une clarté scientifique, révélant une menace existentielle qui affecte des milliards de personnes à travers le monde. »

« Contrairement aux sécheresses – des périodes temporaires de faible précipitation – l'aridité représente une transformation permanente et implacable », ajoute-t-il. « Les sécheresses prennent fin. Lorsque le climat d'une région devient plus sec, la capacité de revenir à l'état précédent est perdue. Les climats plus secs qui affectent maintenant de vastes terres à travers le monde ne reviendront pas à ce qu'ils étaient, et ce changement redéfinira la vie sur Terre. »

Présence forte

Les zones particulièrement touchées par cette tendance à la dessiccation comprennent presque toute l'Europe (95,9% de ses terres), certaines parties de l'ouest des États-Unis, du Brésil, de l'Asie (notamment l'Asie de l'Est) et de l'Afrique centrale. En revanche, moins d'un quart des terres de la planète (22,4%) ont connu des conditions plus humides, avec des zones dans le centre des États-Unis, la côte atlantique de l'Angola et certaines parties

de l'Asie du Sud-Est montrant quelques gains en termes d'humidité.

Cependant, la tendance générale est claire : les terres arides se développent, forçant les écosystèmes et les sociétés à souffrir des impacts menaçant la vie de l'aridité.

Le rapport désigne le Soudan du Sud et la Tanzanie comme étant les pays ayant la plus grande part de leurs terres qui se transforment en terres arides, et la Chine comme le pays connaissant la plus grande superficie totale passant de terres non arides à terres arides.

Pour les 2,3 milliards de personnes – soit plus de 25% de la population mondiale – vivant dans les terres arides en expansion, cette nouvelle norme nécessite des solutions durables et adaptatives. La dégradation des terres liée à l'aridité, connue sous le nom de désertification, représente une menace grave pour le bien-être humain et la stabilité écologique.

Et à mesure que la planète continue de se réchauffer, les projections du rapport, dans le pire des scénarios, suggèrent que jusqu'à 5 milliards de personnes pourraient vivre dans des terres arides d'ici la fin du siècle, confrontées à des sols appauvris, à une diminution des ressources en eau et à l'effondrement des écosystèmes autrefois prospères.

La migration forcée est l'une des conséquences les plus visibles de l'aridité. À mesure que les terres deviennent inhabitées, les familles et les communautés entières, confrontées à la pénurie d'eau et à l'effondrement de l'agriculture, n'ont souvent d'autre choix que d'abandonner leurs foyers, ce qui entraîne des défis sociaux et politiques à l'échelle mondiale. Du Moyen-Orient à l'Afrique et à l'Asie du Sud, des millions de personnes sont déjà en mouvement – une tendance qui devrait s'intensifier dans les décennies à venir.

Impact dévastateur

Les effets de l'augmentation de l'aridité ont en cascade et multiples, affectant

presque tous les aspects de la vie et de la société, selon le rapport.

Ce dernier avertit qu'un cinquième des transformations écologiques brutales dues à l'augmentation de l'aridité d'ici la fin du siècle, entraînant des changements dramatiques (tels que des forêts devenant des prairies et d'autres changements) et conduisant à des extinctions parmi de nombreuses espèces végétales, animales et autres formes de vie. L'aridité est considérée comme le principal facteur de dégradation des systèmes agricoles dans le monde, affectant 40% des terres arables de la Terre. L'augmentation de l'aridité serait responsable d'une baisse de 12% du produit intérieur brut (PIB) enregistrée dans les pays africains entre 1990 et 2015.

À noter également que plus des deux tiers des terres de la planète (à l'exclusion du Groenland et de l'Antarctique) devraient stocker moins d'eau d'ici la fin du siècle si les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, même de manière modérée. Sans parler du fait que « l'aridité est considérée comme l'une des cinq principales causes de dégradation des terres dans le monde (avec l'érosion des sols, la salinisation, la perte de carbone organique et la dégradation de la végétation), l'augmentation de l'aridité devrait jouer un rôle dans les incendies de forêt plus importants et plus intenses dans un avenir climatique modifié, notamment en raison de son impact sur la mortalité des arbres dans les forêts semi-arides et de la disponibilité croissante de biomasse sèche pour la combustion. Les impacts de l'augmentation de l'aridité sur la pauvreté, la pénurie d'eau, la dégradation des terres et la production alimentaire sont liés à des taux croissants de maladies et de décès dans le monde, en particulier parmi les enfants et les femmes.

Changement climatique

L'Arctique face à l'urgence climatique

Un signal d'alerte mondial

Les mauvaises nouvelles s'accumulent dans l'Arctique, une région particulièrement vulnérable au réchauffement climatique. Selon l'Agence d'observation atmosphérique et océanique américaine (NOAA), l'été 2024 a été le plus pluvieux jamais enregistré dans cette zone. Ce phénomène, qui s'inscrit dans une tendance à l'humidification croissante, accentue l'érosion côtière et met en péril les communautés autochtones. Parallèlement, la chaleur estivale perturbe la faune, notamment les caribous de la toundra, dont la population a chuté de 65% en trois décennies.

Pire encore, la toundra arctique, autrefois un puits de carbone, émet désormais plus de dioxyde de carbone (CO₂) qu'elle n'en absorbe, aggravant les effets du changement climatique.

Une région en mutation rapide

« La toundra arctique, soumise à un réchauffement rapide et à des incendies de forêt de plus en plus fréquents, est devenue une source nette d'émissions de carbone », alerte Rick Spinrad, directeur de la NOAA, à l'occasion de la publication d'un rapport de référence le 10 décembre 2024. Cette évolution dramatique, explique-t-il, résulte de décennies de pollution liée aux combustibles fossiles.

Anna Virkkala, chercheuse au Woodwell Climate Research Center et co-auteur du rapport, souligne que « ce qui se passe en Arctique ne se limite pas à cette région ». En raison des gigantesques réserves de carbone contenues dans ses sols, l'Arctique joue un rôle crucial dans le climat mondial.

Le dégel du pergélisol, une menace croissante

Bien que l'Arctique soit souvent associé à la banquise, il abrite également de vastes étendues de toundra. Ce milieu, caractérisé



par des sols gelés appelés pergélisol, contient des quantités colossales de carbone. Or, la hausse des températures provoque le dégel de ce pergélisol, libérant d'importants volumes de dioxyde de carbone et de méthane, deux puissants gaz à effet de serre.

Pauline Gleize, journaliste spécialisée en environnement, explique que si le réchauffement peut favoriser temporairement la croissance des végétaux qui absorbent du CO₂, les effets négatifs l'emportent largement. Le dégel relâche dans l'atmosphère des gaz qui accélèrent encore le réchauffement.

Les incendies de toundra Un facteur aggravant

Les incendies de toundra, en forte augmentation ces dernières décennies, exacerbent ce cercle vicieux. En 2023, des feux records ont ravagé le Canada, et 2024 s'annonce comme la deuxième année la plus destructrice en termes d'émissions liées aux incendies au nord du cercle polaire. Ces feux détruisent non seulement la végétation, mais altèrent aussi les couches isolantes du sol, accélérant ainsi le dégel du pergélisol.

Chaque incendie aggrave la situation en

libérant davantage de carbone dans l'atmosphère et en compromettant les capacités d'absorption de la toundra, renforçant ainsi la spirale du réchauffement.

Face à cette situation alarmante, les scientifiques multiplient les avertissements. L'Arctique, avec son rôle central dans le climat planétaire, symbolise l'urgence d'une action coordonnée et ambitieuse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si rien n'est fait, les bouleversements en Arctique continueront d'avoir des répercussions mondiales, menaçant la stabilité climatique à long terme.

Une bombe climatique à retardement

Pendant combien de temps subissons-nous le phénomène de La Niña et ses températures plus basses ?

Le phénomène météorologique de La

Niña avec ses températures plus basses pourrait se développer dans les trois prochains mois mais il sera "court et de faible intensité" et insuffisant pour compenser les

effets du réchauffement climatique, a indiqué l'ONU mercredi.

Il y a une probabilité de 55% qu'un épisode La Niña se développe "pendant la période de décembre 2024 à février 2025", mais "il devrait être court et de faible intensité" d'après le dernier bulletin publié par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Dans le précédent bulletin, publié en septembre, la probabilité d'apparition de La Niña pendant la période de décembre à février était estimée à 60%.

"L'année 2024 a commencé avec El Niño et est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée", relève la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dans un communiqué.

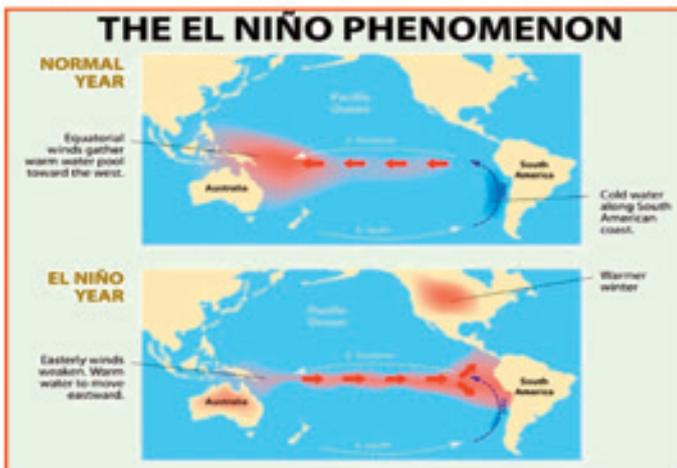
"Même si le phénomène La Niña, connu pour refroidir temporairement le climat, se manifeste, il ne suffira pas à contrebalancer le réchauffement induit par les niveaux records des gaz à effet de serre, dont la spécificité est de piéger la chaleur dans l'atmosphère", commente-t-elle.

En général, La Niña produit des variations climatiques à grande échelle opposées

à celles associées à El Niño.

Le phénomène correspond au refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale, par exemple des vents, de la pression et des précipitations, explique l'OMM. Cette dernière rappelle que les phénomènes climatiques d'origine naturelle, tels que La Niña et El Niño, s'inscrivent dans "un contexte plus large de changement climatique" en liaison avec les activités humaines, "qui fait s'élever les températures mondiales, accentue les conditions météorologiques et climatiques extrêmes et modifie les régimes saisonniers de précipitations et de températures".

Ainsi, souligne Mme Saulo, "malgré l'absence de conditions El Niño ou La Niña depuis le mois de mai, nous avons été témoins d'une série extraordinaire de phénomènes météorologiques extrêmes, notamment de précipitations et d'inondations records qui sont malheureusement devenues la nouvelle norme dans le contexte du changement climatique".





Le nouveau Premier ministre syrien s'engage au respect de toutes les confessions

Le Premier ministre chargé de la transition en Syrie, Mohammad al-Bachir, tout juste nommé, a assuré mercredi que la coalition dirigée par les islamistes, qui a chassé du pouvoir Bachar al-Assad, "garantira" les droits de toutes les confessions, et appelé les millions de Syriens exilés à rentrer au pays.

Reconnaissant "le comportement erroné de certains groupes islamistes", M. Bachir a insisté, dans une interview au quotidien italien *Corriere della Sera*, sur le fait que "la signification de l'islam (...) a été déformée".

"C'est précisément parce que nous sommes islamiques que nous garantirons les droits de tous les peuples et de toutes les confessions en Syrie", a-t-il souligné, au lendemain de sa nomination, pour diriger le gouvernement transitoire jusqu'au 1er mars.

A la tête de l'alliance rebelle qui a mis fin dimanche, en s'emparant de Damas, à un demi-siècle de pouvoir sans partage du clan Assad, le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, affirme avoir rompu avec le jihadisme. Mais il reste classé terroriste par plusieurs pays occidentaux, dont les États-Unis.

M. Bachir a appelé les Syriens de l'étranger - dont quelque six millions, soit un quart de la population, ont fui le pays depuis 2011 - à rentrer chez eux pour "reconstruire" et faire "prosperer" le pays où sunnites, alaouites, chrétiens ou encore Kurdes cohabitent difficilement.

Morcelée par 13 ans de guerre civile, qui a fait plus d'un demi-million de morts, "la Syrie est désormais un pays libre qui a gagné sa fierté et sa dignité. Revenez", a-t-il dit, après que plusieurs pays, dont l'Allemagne, l'Autriche ou le Royaume-Uni, ont décidé un gel des procédures de demandes d'asile de ressortissants syriens.

Le pays "ne va pas se retrouver dans une autre" guerre, avait assuré la veille Abou Mohammad al-Jolani, le chef de HTS, qui a mené l'offensive rebelle lancée le 27 novembre et qui a fait basculer le pays.

À Damas, où flotte le drapeau de la révolution, vert, blanc et noir, la vie reprend doucement son cours. Venue re-



trouver des amis dans un café, Rania Diab, une médecin de 64 ans, nourrit l'espoir "qu'on puisse vivre normalement dans notre pays, que nos libertés soient préservées".

Mais pour beaucoup de Syriens, la priorité reste la quête de proches disparus happés par des décennies de féroce répression.

Venu de Deraa, dans le sud, Nabil Hariri examine dans la morgue d'un hôpital de la capitale des photos de cadavres, à la recherche de son frère, arrêté en 2014 à 13 ans à peine. "Quand on se noie, on s'accroche à n'importe quoi", dit cet homme de 39 ans.

Depuis 2011, plus de 100.000 personnes ont péri dans les prisons syriennes, estimait en 2022 l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Plusieurs capitales étrangères et l'ONU ont pris acte des signaux envoyés par le nouveau pouvoir, tout en souli-

gnant qu'ils devaient être traduits en actes.

Washington a indiqué qu'elle "reconnaîtrait et soutiendrait pleinement un futur gouvernement syrien issu d'un processus (politique) inclusif", tandis que l'Union européenne fait état "d'énormes défis" à venir et espère que la Syrie ne répète pas les "scénarios terrifiants" de l'Irak, de la Libye et de l'Afghanistan.

Le Kremlin, soutien jusque-là du pouvoir déchu, a souhaité une situation "stabilisée le plus vite possible", indiquant être "en contact" avec les nouvelles autorités, notamment concernant l'avenir des deux bases militaires russes dans le pays.

Le Qatar a annoncé la réouverture prochaine de son ambassade en Syrie, avec laquelle il avait rompu les liens sous l'ancien pouvoir.

Sur le terrain, experts et capitales étrangères mettent toutefois en garde contre les rivalités et conflits ouverts entre les différentes factions rebelles.

Dans le nord-est de la Syrie, où des combats entre forces prokurdes et pro-turques ont fait 218 morts en trois jours, selon l'OSDH, "nous sommes parvenus via une médiation américaine à un accord de cessez-le-feu à Manbij", a déclaré Mazloum Abdi, commandant des Forces démocratiques syriennes (FDS) dominées par les Kurdes et soutenues

par Washington. "Notre but est de parvenir au cessez-le-feu dans toute la Syrie pour commencer un processus politique en faveur de l'avenir du pays", a-t-il mis en avant, précisant que les combattants affiliés au FDS, "se retireront de la zone dès que possible".

Mardi soir, les rebelles avaient affirmé s'être emparés de la ville de Deir Ezzor, dans l'est du pays, dont les forces kurdes s'étaient retirées, selon l'OSDH.

Israël affiche de son côté sa détermination à ne permettre "à aucune force hostile de s'établir à sa frontière" en Syrie, selon les mots de son Premier ministre, Benjamin Netanyahu.

L'armée israélienne a dit avoir mené en 48 heures des centaines de frappes dans plusieurs villes du pays voisin, contre des sites militaires stratégiques "pour empêcher qu'ils ne tombent aux mains d'éléments terroristes".

Le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a aussi ordonné à ses troupes d'établir "une zone exempte d'armes et de menaces" dans le sud de la Syrie, où l'armée a pris position dans la zone tampon à la lisière de la partie du Golan syrien occupée par Israël.

Mardi, l'OSDH a par ailleurs rapporté que 55 soldats syriens qui avaient pris la fuite pendant l'offensive rebelle avaient été exécutés par le groupe jihadiste Etat islamique (EI) dans le désert du centre syrien.

Le tombeau de l'ancien président Hafez al-Assad incendié

Le tombeau de l'ancien président syrien Hafez al-Assad situé dans son village natal de la côte a été incendié, selon des images de l'AFP mercredi. Situé dans un mausolée de la région alaouite de Lattaquié, le tombeau de Hafez al-Assad, qui a régné sans partage durant trois décennies sur la Syrie jusqu'à sa mort en 2000, a été incendié par des combattants rebelles, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Pour Washington, le dilemme syrien

Alors que le président américain élu Donald Trump incite à ne pas se mêler du "bordel" syrien, l'administration du président sortant Joe Biden juge, au contraire, qu'il en va des intérêts vitaux des États-Unis.

Les États-Unis, comme le reste du monde, ont été pris de court par l'offensive éclair des rebelles syriens, dirigés par le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), qui a conduit en quelques jours au renversement du président syrien Bachar al-Assad, dans un pays miné par plus d'une décennie de guerre civile.

Mais la nouvelle donne force le gouvernement américain à revoir dans l'urgence sa stratégie, lui qui, au cours des dernières années, faute de pouvoir soutenir une alternative viable au dirigeant syrien, s'était largement désengagé pour se concentrer sur la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Les États-Unis disposent dans ce cadre de quelque 900 soldats en Syrie.

Depuis la chute de Damas, Washington s'est fixé deux grandes lignes d'actions: empêcher toute résurgence de l'EI - le Pentagone a mené dès dimanche des frappes contre des cibles du groupe - et tenter de peser sur la transition politique en Syrie, en appelant à un processus "inclusif et non sectaire", comme l'a fait mardi le secrétaire d'Etat Antony Blinken.

Il a précisé que les États-Unis "reconnaîtront et soutiendront pleinement le futur gouverne-

ment syrien issu de ce processus".

M. Blinken se rendra vendredi en Turquie, très impliquée en Syrie, pour discuter de la situation dans le pays, a indiqué mercredi une source officielle turque.

Les responsables américains mettent pour le moment en sourdine le fait que les États-Unis considèrent le HTS, jadis lié à Al-Qaïda, comme un groupe "terroriste", et soulignent qu'à ce stade, le groupe "emploie les bons mots", disant vouloir juger sur pièce plutôt que les paroles.

Mais dès samedi, soit la veille de l'annonce de la chute d'Assad, Donald Trump a appelé à surtout ne pas "se mêler" de la Syrie, jugeant, pour résumer, que les États-Unis n'avaient rien à y faire. Il a redit la même chose dans un entretien au magazine français Paris Match publié mercredi: "Il y a énormément de crises dans le monde. Depuis quelques jours, on en a une nouvelle en Syrie. Ils devront se débrouiller tout seuls car nous ne sommes pas impliqués là-bas, et la France non plus".

M. Trump prendra ses fonctions le 20 janvier.

Lors de son premier mandat, de 2017 à 2021, il avait tenté de retirer les troupes américaines de Syrie, avant d'y renoncer sous la pression internationale.

"Il reste à voir si, au cours de son second mandat, il retirera tout ou partie de ces forces", dit Brian Finucane, de l'International Crisis Group.

Pour Steven Cook, du Council on Foreign Relations, les



États-Unis se doivent de répondre aux préoccupations réelles concernant l'EI, mais "pour ce qui est de s'impliquer dans l'organisation de la politique de la Syrie, je pense qu'il n'y a rien de bon à en tirer".

John Turner, professeur d'histoire au Colby College, estime cependant que "si les États-Unis restent à l'écart et ne défendent pas leurs intérêts (...), nous courons le risque de reproduire ce qui s'est passé lors de la chute du régime communiste en Afghanistan au début des années 90", avec l'arrivée au pouvoir des talibans qui ont ensuite servi de refuge à Al-Qaïda.

"Une issue similaire en Syrie, bien plus importante sur le plan

stratégique, serait désastreuse pour nos intérêts à long terme", souligne-t-il.

Reste que la marge de manœuvre des États-Unis semble limitée, au-delà "d'exprimer leur intérêt pour aider à peser sur le cours des événements", juge Colin Clarke, directeur de recherche au Soufan Group.

Mais il pense que "l'administration Trump doit arriver dès le premier jour avec une politique syrienne cohérente, et doit commencer à travailler avec les autres acteurs sur place, les Turcs principalement".

Quant aux relations avec le HTS, Robert Ford, le dernier ambassadeur américain en Syrie, fait valoir que le groupe s'est mo-

déré et que les déclarations du chef des rebelles syriens, Abou Mohammad al-Jolani, vont dans le bon sens.

"Je ne dis pas qu'il faut faire confiance à Jolani. Il est manifestement autoritaire. C'est manifestement un islamiste qui ne croit pas que les chrétiens ont le même droit au pouvoir que les musulmans. Mais je suis sûr que je veux le tester sur certaines de ces choses", dit-il.

Les États-Unis devraient selon lui encourager le HTS, ainsi que d'autres acteurs syriens, à tendre la main et à rassurer les diverses communautés du pays, notamment les chrétiens, les Kurdes et les Alaouïtes, dont est issu Bachar al-Assad.

Les forces prokurdes annoncent une trêve sous égide américaine avec les proturcs à Manbij

Le chef des forces dominées par les Kurdes qui contrôlent de vastes régions du nord-est de la Syrie a annoncé mercredi une trêve avec les groupes

proturcs à Manbij, zone à majorité arabe où des combats ont fait 218 morts.

Ces affrontements interviennent alors qu'experts et capitales étrangères mettent

en garde contre rivalités et conflits ouverts entre les différentes factions rebelles en Syrie qui ont renversé Bachar al-Assad.

"Nous sommes parvenus via une médiation américaine à un accord de cessez-le-feu à Manbij", a déclaré Mazloum Abdi, commandant des Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par Washington. M. Abdi a ajouté que les combattants du Conseil militaire de Manbij, affiliés au FDS, "se retireront de la zone dès que possible".

"Notre but est de parvenir au cessez-le-feu dans toute la Syrie pour commencer un processus politique en faveur de l'avenir du pays", a poursuivi M. Abdi.

Ces trois derniers jours, "218 membres des forces pro-kurdes et des factions pro-Ankara ont été tués dans des combats à Manbij et dans ses environs", selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

La semaine dernière, les factions soutenues par la Turquie avaient assuré avoir pris le contrôle de Manbij après avoir ravi l'enclave septentrionale stratégique de Tal Rifaat aux prokurdes.

L'OSDH ajoute que les combats se poursuivent dans la région de Raqa.

Les FDS, alliées des Occidentaux dans la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI), sont considérées par Ankara comme une émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), son ennemi juré.

M. Abdi avait assuré la semaine dernière à la presse que l'ONU avait contacté les FDS pour qu'elles aident à "dessiner une solution politique en Syrie" alors qu'une offensive de 11 jours d'une hétéroclite d'opposants emmenés par les islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS) a mis fin à un demi-siècle de règne sans partage des Assad.



Economie

Clôture de l'Africa

Financial Summit 2024

Les travaux de l'Africa Financial Summit (AFIS-2024) ont pris fin, mardi à Casablanca, rassemblant des figures de proue du secteur financier africain et international.

Organisée pour la première fois au Maroc sous le thème "Le temps des puissances financières africaines est venu", cette édition de deux jours a réuni 1.200 participants, près de 40 ministres et gouverneurs de banques centrales, et 72 pays représentés, aboutissant à la signature de 20 mémorandums d'entente.

Les échanges lors de l'AFIS 2024 ont mis en lumière des solutions concrètes pour bâtir un système financier africain inclusif, durable et innovant, capable de répondre aux défis de la transition climatique et de la transformation numérique.

Ainsi, des modèles de financement durable et novateurs pour accélérer le développement des infrastructures, des énergies renouvelables et de la résilience climatique ont été mis en avant. Acteurs africains et internationaux ont exploré des outils stratégiques, tels que les caisses de dépôt et l'intégration des technologies financières, pour mobiliser les ressources nécessaires à la croissance économique.

Ces discussions ont également mis en avant des initiatives d'harmonisation réglementaire dans le cadre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), essentielles pour construire un environnement financier intégré.

Les tables rondes ont abordé des thématiques clés, notamment les opportunités offertes par les actifs alternatifs, les monnaies numériques de banque centrale (MNBC) et l'intelligence artificielle. Ces solutions visent à moderniser les paiements transfrontaliers, favoriser l'inclusion financière et transformer les systèmes agricoles grâce aux innovations AgriTech.

En outre, l'essor des obligations vertes et des investissements d'impact a été identifié comme un levier majeur pour stimuler la finance durable et renforcer la sécurité alimentaire sur le continent.

Parallèlement, les perspectives liées à l'épargne africaine et aux paiements intégrés ont été présentées comme des moteurs essentiels pour dynamiser l'économie et consolider l'autonomie financière de l'Afrique.

E-Markets Expo 2024

Casablanca accueille l'édition de la maturité



Plus qu'une semaine nous sépare de la troisième édition du Salon africain du e-commerce, « E-Markets Expo », qui se tiendra du 19 au 21 décembre courant, à la Foire internationale de Casablanca (OFEC).

Événement incontournable pour les professionnels du secteur au Maroc et en Afrique, cet important rendez-vous est organisé sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS) et Technopark Maroc.

Placée cette année sous le thème « L'e-commerce africain en pleine croissance : Tendances et perspectives », l'édition 2024 du Salon E-Markets Expo marque une étape clé de « la maturité », comme l'ont annoncé les organisateurs lors d'une rencontre tenue mardi 10 au siège central de la CCISCS.

Nabil Hourmatallah et Aissam Elfaryati, respectivement 2ème vice-président de la CCISCS et président de l'agence SSAM Partners, ont souligné à cette occasion que ce troisième rendez-vous fait suite aux succès retentissants des deux précédentes éditions, lesquelles ont marqué des étapes importantes dans le développement du secteur du e-commerce au Maroc et en Afrique.

Ces derniers ont en outre déclaré que ce salon constitue « une plateforme unique pour explorer les tendances et innovations du marché, rencontrer des experts, découvrir de nouveaux produits et services, et nouer des partenariats stratégiques ». Il représente également une opportunité pour les entreprises locales et régionales de se positionner sur le marché mondial, développer leur activité en ligne et explorer de nouveaux horizons.

Le programme général du salon, son concept et le bilan

des éditions précédentes ainsi que les nouveautés de l'édition 2024 ont été présentés lors de cette rencontre.

Les organisateurs ont précisé que cette édition sera enrichie par un programme diversifié comprenant des conférences, ateliers, expositions et formations animés par des leaders d'opinion et des spécialistes du e-commerce.

Avec 15 panels et 63 ateliers au programme, les participants auront l'opportunité d'approfondir leurs connaissances et de renforcer leurs compétences dans des domaines clés tels que le marketing en ligne, la logistique ou encore le service client.

Les organisateurs assurent que cette immersion dans les meilleures pratiques du secteur aidera les participants à rester compétitifs et à prospérer dans un environnement en constante évolution.

Pour les promoteurs de cet événement, ce salon contribue activement au développement de l'écosystème du e-commerce en Afrique. En ce sens qu'il favorise les échanges entre les acteurs du secteur, encourage l'innovation et soutient la croissance des entreprises. Il joue également un rôle crucial dans la promotion d'un e-commerce légal et éthique, offrant aux visiteurs une expérience enrichis-

sante et inspirante.

L'un des objectifs de ce salon est d'encourager la digitalisation afin de d'aider et d'inciter les entreprises du commerce en général à adopter le numérique pour améliorer leur valeur ajoutée.

Parmi les autres objectifs figurent : promouvoir l'intégration des entreprises dans le secteur du e-commerce africain, contribuer à l'évolution et au développement de l'économie numérique au Maroc, permettre aux entreprises de mieux cerner les besoins et les tendances du marché pour améliorer leurs offres ainsi que renforcer l'esprit entrepreneurial et la capacité d'agir chez les entrepreneurs spécialisés dans le e-commerce.

Ce salon vise également à créer un réseau de partenaires pour rassembler et accompagner les entrepreneurs dans le développement de leur réseau professionnel.

Il convient de rappeler qu'un partenariat a été conclu le 04 juillet dernier entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat et les organisateurs du salon pour garantir la réussite de cette nouvelle édition du Salon africain du e-commerce.

Alain Bouithy

Le Salon africain du e-commerce se tiendra du 19 au 21 décembre à la Foire internationale de Casablanca



OCP

L'OCP a annoncé la réalisation d'une émission obligataire ordinaire pour un montant global de 5 milliards de dirhams (MMDH).

Cette opération, dont la période de souscription s'étale du 10 au 12 décembre 2024 inclus, est composée de cinq tranches non cotées, indique l'OCP dans un communiqué, précisant que les tranches A et B ont une maturité de 10 ans, tandis que les tranches C, D et E ont des maturités respectives de 15, 20 et 30 ans.

Le taux d'intérêt facial de la tranche A

est révisable annuellement, alors que celui des tranches B, C, D et E est fixe, fait savoir la même source.

Concernant le nombre maximum des titres, il s'élève à 5.000 obligations ordinaires pour la tranche A et à 30.000 pour les tranches B, C, D et E.

La souscription à ces obligations est exclusivement réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain mentionnés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 3 décembre 2024 sous la référence "VI/EM/036/2024".

BAM

Voici cinq points clés du tableau de bord "crédits-dépôts bancaires" de Bank Al-Maghrib du mois d'octobre 2024 :

1. L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1.121,1 milliard de dirhams (MMDH), en hausse de 3,6% d'une année à l'autre.

2. Le crédit aux entreprises non financières privées a marqué, en glissement annuel, une hausse de 1,5%.

3. Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 1%.

4. Les dépôts bancaires se sont établis à 1.213,2 MMDH, en hausse annuelle de 7%.

5. Les dépôts des ménages ont affiché une hausse annuelle de 6,1%, s'élevant à 900,1 MMDH, tandis que ceux des entreprises non financières privées ont progressé de 10,4% pour atteindre 212 MMDH.

Audit : Le Maroc et l'Arabie Saoudite décidés à renforcer leur partenariat

Le premier président de la Cour des comptes, Mme Zineb El Adaoui, s'est entretenu, mardi à Rabat, avec le président du Bureau saoudien de l'audit général, Husam bin Abdulmohsen Al-Anqari, des moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'audit entre les deux pays.

Cette rencontre, selon Mme El Adaoui, vise à renforcer les relations institutionnelles bilatérales et à

préparer un projet de convention qui sera signé prochainement à Riyad.

Dans une déclaration à la MAP, elle a précisé que les discussions se sont centrées sur les orientations stratégiques des deux institutions, notamment en matière de consolidation du partenariat bilatéral et international dans les actions de contrôle.

Les deux parties ont aussi examiné des pistes pour assurer la complémen-

tarité des leaderships institutionnels au sein des organisations internationales, a-t-elle ajouté.

L'accent a été également mis sur les opportunités de collaboration, renforcées par la position actuelle de l'Arabie Saoudite, vice-présidente de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), et du Maroc, qui dirige le Secrétariat général de

l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI) et de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle à compétences juridictionnelles (JURISAI).

De son côté, le président du Bureau saoudien de l'audit général a salué le rôle de leadership de la Cour des comptes au Maroc, exprimant sa volonté de renforcer

le partenariat entre les deux instances, notamment dans la transformation numérique, la formation, le partage et le savoir-faire, ce qui contribuera à promouvoir les capacités institutionnelles et à améliorer l'efficacité de l'action de contrôle.

Il s'est aussi félicité des compétences techniques de haut niveau de la Cour des comptes, de sa transformation digitale, outre son leadership de gestion.

Sérgio Pimenta : *Le Maroc, une des places financières d'Afrique les plus importantes*

Le Maroc est devenu l'une des places financières d'Afrique les plus importantes, a affirmé le vice-président régional d'IFC (International Finance Corporation - Société financière internationale) pour l'Afrique, Sérgio Pimenta.

"Le Maroc fait partie de ces pays en Afrique qui ont un leadership en termes de développement du marché des capitaux et du développement du secteur financier, ce qui permet à d'autres pays africains de suivre les mêmes pratiques", a relevé M. Pimenta dans une interview accordée à la MAP, en marge de l'Africa Financial Summit (AFIS 2024) qui tenu les 9 et 10 décembre à Casablanca.

Et de poursuivre : "C'est pour cela que nous avons décidé avec notre partenaire Jeune Afrique Media Group d'organiser l'AFIS à Casablanca".

"Quand on voit le nombre record de participants, ça montre bien que nous avons fait le bon choix : Casablanca est l'endroit où les institutions financières africaines se retrouvent pour pouvoir développer le secteur à travers le continent", a dit M. Pimenta. Il a également rappelé que l'IFC, pour soutenir le secteur financier marocain dans cette lancée, travaille avec un certain nombre de banques ma-

rocaines et d'institutions financières marocaines, compagnies d'assurance et autres pour les aider à avoir les financements à long terme dont elles ont besoin pour mettre en œuvre cette stratégie de développement panafricaine.

"Nous déployons également des ressources d'assistance technique auprès des banques pour les aider à faire recours au numérique pour passer à la vitesse supérieure en termes de soutien aux entreprises, notamment les PME", a fait savoir le responsable.

Par ailleurs, Sérgio Pimenta a indiqué dans cet entretien que le Maroc, à la fois au niveau réglementaire et de la qualité des entreprises et leur expérience, a la capacité d'être un leader des énergies renouvelables (EnR) en Afrique.

"Le Maroc, qui a développé un nombre de projets dans les énergies renouvelables remarquables, est à la pointe sur plusieurs secteurs, notamment l'hydraulique, l'éolien et le solaire", a dit M. Pimenta.

Et de soutenir : "Nous sommes très fiers d'avoir pu accompagner un nombre d'entreprises dans ces projets-là". M. Pimenta a, dans ce sens, cité à titre d'exemple l'OCP pour notamment la production



d'engrais et l'extraction de minerais.

Il a, en outre, réitéré l'engagement de l'IFC pour soutenir les entreprises marocaines qui se lancent dans les EnR, affirmant que ces projets vont être répliqués dans un certain nombre de pays à travers l'Afrique et à travers le monde.

Ainsi, M. Pimenta a rappelé que le Maroc est un pays important pour l'IFC, avec une forte accélération des opérations

innovantes au cours des cinq dernières années. "Nous avons accompagné les banques et les entreprises marocaines, quand elles sont parties ouvrir des opérations sur d'autres pays en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest".

D'après lui, l'IFC a accompagné les priorités du gouvernement marocain, notamment sur les questions de régionalisation et de développement des infrastructures durables.

"Nous avons également diversifié au Maroc notre portefeuille, de manière à pouvoir soutenir de façon plus comprise et plus large le développement de l'économie marocaine, avec un impact réel sur la création d'emplois et de nouvelles opportunités économiques", a poursuivi M. Pimenta.

Sur un autre registre, il a relevé que le Maroc est l'une des places financières d'Afrique les plus importantes.

"Casablanca est l'endroit où les institutions financières africaines se retrouvent pour pouvoir développer le secteur à travers le continent", a-t-il fait valoir, revenant sur le choix de la tenue de l'AFIS au Maroc.

Le Maroc, destination de choix des productions cinématographiques étrangères

Grâce à son riche patrimoine, ses infrastructures de classe mondiale, ses professionnels hautement qualifiés et ses incitations financières, le Maroc a consolidé sa place comme destination incontournable des productions cinématographiques mondiales, ont souligné, mardi à Marrakech, les participants à une rencontre organisée dans le cadre du 24^{ème} Congrès mondial des producteurs scientifiques et factuels (WCSFP), qui se tient pour la première fois en Afrique.

Avec sa position géostratégique idéale comme porte d'entrée vers l'Afrique et le Moyen-Orient, le Maroc offre des lieux passionnants pour le tournage des œuvres cinématographiques de tous genres, des installations de production sophistiquées et des opportunités de financements attrayantes, ont relevé les professionnels ayant pris part à cette rencontre placée sous le thème "Pourquoi produire au Maroc?".

Dans ce contexte, le directeur du Centre cinématographique marocain (CCM) et secrétaire général du département de la Communication du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Abdelaziz El Bouzdaini, a indiqué que le Royaume, fort de son riche héritage et de son dynamisme, est un acteur clé du cinéma mondial et un promoteur actif de ses propres talents et productions.

Le Maroc est un studio naturel à ciel ouvert qui offre une variété de décors naturels avec plus de 300 jours de soleil par an, a ajouté M. El Bouzdaini, précisant que cette luminosité unique est idéale pour les tournages cinématographiques.

Le Maroc dispose également de studios de tournage de classe mondiale bien équipés pour répondre aux besoins des productions internationales, a-t-il soutenu, relevant que l'infrastructure cinématographique sera renforcée par la création de la cité de cinéma dans la région d'Ouarzazate, offrant ainsi toutes les prestations nécessaires pour la réali-



sation de films cinématographiques.

A cet égard, le directeur du CCM a fait observer que le Maroc est devenu également un vivier de professionnels du cinéma hautement qualifiés dont le nombre s'élève à 3.400 professionnels spécialisés dans les différents domaines de l'industrie cinématographique (réalisation, production, direction de la photographie, montage, son...).

Pour consacrer cet élan, le CCM veille à la simplification des procédures et de la bonne marche des productions nationales et internationales au Maroc, a souligné M. El Bouzdaini, notant que les productions étrangères bénéficient de l'expertise des sociétés de production exécutives agréées par le CCM, qui leur apportent une assistance administrative, logistique et technique.

Dans le même sillage, Bissane Khaïrat, directrice marketing et programmation de la SNRI, a mis en exergue la richesse civilisationnelle et culturelle du Maroc qui fait du Royaume une destination de choix des productions cinématographiques étrangères, relevant que les investissements privés et publics pour promouvoir ce domaine ont donné des résultats tangibles.

De même, Mme Khaïrat a mis l'ac-

cent sur la valorisation et la formation des talents marocains qui contribuent énormément au rayonnement des différents métiers liés à la production cinématographique dans le Royaume.

De son côté, Reda Benjelloun, directeur des magazines d'information et du documentaire à Soread 2M, a fait remarquer que le Maroc dispose désormais d'une industrie cinématographique de premier plan à la faveur de ses infrastructures cinématographiques développées, son capital humain hautement qualifié, ses investissements soutenus dans le domaine du cinéma et de l'intérêt apporté par les autorités compétentes à ce secteur.

Terre de tolérance, de vivre-ensemble et d'histoire séculaire, le Maroc qui jouit d'une position géographique exceptionnelle entre l'Afrique et l'Europe et constitue une porte d'accès au marché africain, a réussi à jeter les bases d'une industrie cinématographique bien structurée et en plein essor, a-t-il dit.

Pour sa part, Hamid Herraï, directeur de production, a indiqué que le Maroc est un pays pluriel géographiquement, culturellement et historiquement, ayant consacré sa position comme destination privilégiée des productions ci-

nématographiques, plus particulièrement des films documentaires.

Outre les avantages administratifs et en termes de financement, le Maroc dispose de techniciens professionnels hautement qualifiés qui contrôlent à la perfection tous les secrets du métier, a-t-il dit, précisant que ces atouts permettent de tourner des films dans le Royaume dans les meilleures conditions. La productrice Khadija Alami, qui a modéré cette rencontre, s'est, quant à elle, attardée sur les incitations financières, mettant en avant le programme de soutien à la production des œuvres cinématographiques et audiovisuelles étrangères (Cash Rebate) instauré depuis 2018 au Maroc.

Le Cash Rebate permet aux productions étrangères de récupérer 20% sur les dépenses engagées sur le territoire marocain et depuis 2023 ce taux est passé à 30%, a-t-elle enchaîné.

Le Congrès mondial des producteurs scientifiques réunit les principaux créateurs de contenus scientifiques, historiques et naturels, les diffuseurs, les plateformes OTT et les éditeurs numériques pour un échange fructueux d'idées, de points de vue et de connexions qui façonneront l'avenir des contenus factuels.

Le programme de cet événement comprend une gamme importante d'orateurs principaux, de tables rondes et d'opportunités de réseautage conçues pour aborder les questions urgentes auxquelles l'industrie est confrontée.

Cette édition, la première en Afrique, promet de susciter des conversations qui façonneront l'avenir de la narration factuelle, selon les organisateurs.

A cette occasion, un dîner de gala a été organisé lundi soir au Palais Badiï, en l'honneur des participants à cet événement en présence, notamment, du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, ainsi que de personnalités du monde du 7^{ème} art, de la culture et des médias.

Ouverture à Settat de la 16^{ème} édition du Festival national du film d'amateurs



La 16^{ème} édition du Festival national du film d'amateurs (FNFA) a débuté mardi soir à Settat avec au programme jusqu'au 14 décembre, la projection des films en compétition ainsi que des ateliers et des débats.

Organisé par l'Association du 7^{ème} art de Settat, ce festival se propose de créer un forum national de créativité pour le cinéma d'amateurs à travers la présentation de leurs productions, l'échange d'expériences, la valorisation des capacités créatives ainsi que l'encadrement technique et culturel des cinéastes et acteurs amateurs.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Saïd Ennidam, a affirmé que cette édition débute avec un nouveau souffle à l'appui de nouvelles techniques et ce, à la faveur du programme lancé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication visant à rénover 150 salles de cinéma dans le Royaume.

Sur la programmation de cette édition, M. Ennidam qui est également le président de l'Association du 7^{ème} art de Settat, a fait état, entre autres, d'une rencontre avec le compositeur Saïd Al Maghribi, ainsi qu'une table ronde sur le cinéma

africain. Quant à la compétition officielle, il a indiqué que le comité d'organisation a sélectionné 16 films parmi environ 70 candidatures.

Pour sa part, le président du jury, Mohamed Nadif, a mis en avant l'importance de ce festival dans la promotion et la découverte du cinéma amateur, outre l'opportunité qu'il offre en réunissant les professionnels du cinéma.

Outre les projections et les débats programmés, cette 16^{ème} édition verra l'organisation d'ateliers de formation sur le scénario, l'imaginaire cinématographique ou encore le jeu d'acteur.

Meknès à l'heure de son Festival de théâtre

La ville de Meknès accueillera, du 11 au 15 décembre, la 3ème édition du Festival de théâtre de Meknès, placée sous le thème "Meknès, scène des théâtres du monde".

Cet événement est organisé par la troupe Théâtre Chamat avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et en partenariat avec la commune de Meknès, le Conseil préfectoral de Meknès et le Conseil régional Fès-Meknès, indique un communiqué des organisateurs.

Cette édition réunira des artistes venus du Maroc, du Burkina Faso, de France, d'Espagne, de Tunisie, de Syrie et d'Irak. Elle sera également marquée par des hommages rendus à des personnalités du théâtre marocain dans le cadre de la section "Meknès honore ses talents", notamment le comédien et metteur en scène Driss Roukhe, l'actrice Ouassila Sabhi, et l'acteur Abdelhak Belmjadah.

Les représentations se dérouleront dans les salles du Centre culturel Mohamed El Menouni et de l'Institut français de Meknès. En parallèle, le



festival proposera des ateliers de formation en théâtre et arts de la scène, ainsi que des rencontres avec des artistes et écrivains de renom.

Parmi ces moments phares figurent une discussion avec l'écrivain et romancier Rachid Benzine, ainsi qu'un échange avec le metteur en

scène irakien Kazem Nassar et l'écrivaine et actrice burkinabé Olivia Ouedraogo. Le Festival de théâtre de Meknès se veut un véritable carrefour artistique international, où Meknès, riche de son histoire et de son patrimoine, se transforme en une scène de dialogue et d'échange culturel.

Bouillon de culture

Salon

La 2ème édition du Salon international du livre enfant et jeunesse, prévue du 14 au 22 décembre à Casablanca, s'attend à la participation de 340 maisons d'édition représentant 29 pays.

Initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication à l'espace Anfa Park à Casablanca, cette édition dont la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) est l'invitée d'honneur vient perpétuer l'impact positif réalisé par la 1ère édition, contribuant ainsi à étoffer l'offre culturelle de la ville en tant que capitale économique et destination culturelle internationale, indique le ministère dans un communiqué.

La 2ème édition prévoit un programme culturel intense et diversifié avec 7 espaces d'animation abritant 405 ateliers avec une moyenne de 45 ateliers par jour et quatre autres espaces organisant 66 activités culturelles au profit de jeunes peintres et écrivains en vue de les insérer dans l'industrie du livre pour enfants et jeunes.

Le programme propose aussi des ateliers et sessions de formation et un programme dédié aux cadres du ministère de l'Education nationale dans le domaine de la gestion des bibliothèques scolaires, outre une série de programmes de sensibilisation initiés au sein des pavillons des institutions participant à cette édition.

Ce salon vise à rapprocher le livre des jeunes générations et à les encourager à lire, à soutenir l'industrie du livre, à promouvoir l'image de la capitale économique comme destination culturelle, à offrir aux jeunes lecteurs un capital culturel marocain et international.

Vernissage à Rabat de l'exposition "Une plume de l'Orient aux couleurs du Maroc"

Le vernissage de l'exposition "Une plume de l'Orient aux couleurs du Maroc" de l'artiste yéménite Khaled Brike a eu lieu, lundi à Rabat, dans le cadre de la 6ème édition du Festival "Florilège culturel".

Cette exposition, inaugurée en présence de l'ambassadeur du Yémen au Maroc, Azzedine Al Asbahi, d'artistes, de critiques et d'amateurs d'art, comprend 50 tableaux qui reflètent les valeurs esthétiques du patrimoine culturel marocain.

Cet événement, organisé par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, à la galerie Bab Rouah, vise à mettre en valeur les dimensions culturelles du Royaume, à enrichir la scène artistique de la ville de Rabat et à préserver le patrimoine culturel à la lumière des défis relatifs à l'intelligence artificielle.

L'artiste a saisi la beauté de l'architecture marocaine dans la décoration des portes, des plafonds et des murs, des motifs sur la céramique qui témoignent du savoir-faire de l'artisan marocain, en utilisant des couleurs qui reflètent le caractère culturel et civilisationnel unique du Royaume.

Khaled Brike a également jeté la lumière sur la richesse et la diversité

de la civilisation marocaine en utilisant des éléments traditionnels tels que les tapis et les bijoux avec une touche de glamour.

A cette occasion, M. Brike a indiqué que ses tableaux abordent des thèmes qui touchent à l'être humain, faisant remarquer le choix des couleurs en fonction des connotations culturelles et artistiques.

Il a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que cette exposition met l'accent sur le génie et la beauté de l'architecture, répandue au Maroc et au sud du Yémen, ainsi que les diffé-



rentes formes de bijoux dans les deux pays.

Pour sa part, M. Al Asbahi a salué l'organisation de cette manifestation qui reflète le partage culturel entre le Royaume du Maroc et la République du Yémen, notamment l'architecture et les couleurs, mettant en avant la profondeur culturelle qui réunit les deux pays malgré la distance géographique. Il a, en outre, mis en avant les similitudes entre les civilisations et les cultures des deux pays, notamment en matière de musique, costumes folkloriques, ornements et cuisine populaire, notant que cette exposition offre un tremplin de choix à l'art yéménite.

De son côté, le vice-président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, Mustafa El Jouhari, a relevé que l'artiste yéménite Khaled Brike est considéré comme une école distinguée dans l'art contemporain qui décrit de manière artistique la civilisation et le patrimoine marocains.

Le 6ème Festival "Florilège culturel" (3-20 décembre), placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, propose un programme varié incluant des conférences, des lectures poétiques et des expositions d'art.

Prix

Quatre Marocains se sont distingués lors de la 10ème édition du Prix Cheikh Hamad pour la traduction et l'entente internationale, qui s'est déroulée mardi à Doha.

Dans la catégorie traduction arabe-français, Ilyass Amharar a remporté la troisième place pour avoir traduit le livre "Al-Mahsoul fi Ilm al-Ossoul" d'Abu Bakr Ibn al-Arabi, alors que Hocine Benouhachim a décroché la deuxième place dans la catégorie traduction français-arabe pour sa traduction du livre "L'empire Khattabi" de Chaïm Perelman. Leur compatriote Mohamed Ait Hanna a également obtenu la deuxième place dans cette même catégorie pour avoir traduit du français vers l'arabe "Le comte de Montecristo" d'Alexandre Dumas.

Lors de la cérémonie de remise des prix, Abdelouahed Alami a reçu le prix d'encouragement dans la catégorie traduction français-arabe pour sa traduction de l'ouvrage "Le Prophète de l'Islam" de Muhammad Hamidullah.

Dans des déclarations à la MAP, les lauréats marocains ont exprimé leur fierté et leur joie d'avoir remporté ce prestigieux prix, relevant que la forte présence du Maroc parmi les lauréats de cette compétition témoigne de la maîtrise des langues et de l'ouverture d'esprit des traducteurs marocains.

En 2024, 35 pays ont présenté des candidatures pour prendre part à cette compétition, dont 17 pays arabes. Le français et l'anglais étaient les langues principales dans la catégorie des livres uniques, tandis que les langues moins courantes comme le baloutchi, le tatar, le hongrois et le yoruba ont été classées comme étant des langues secondaires.

Sixième chapitre

Monseigneur Landriani, esprit supérieur, savant du premier ordre, n'a qu'un faible, il veut être aimé; ainsi, attendris-toi en le regardant, et, à la troisième visite, aime-le tout à fait. Cela, joint à ta naissance, te fera adorer tout de suite. Ne marque pas de surprise s'il te reconduit jusque sur l'escalier, aie l'air d'être accoutumé à ces façons; c'est un homme né à genoux devant la noblesse. Du reste, sois simple, apostolique, pas d'esprit, pas de brillant, pas de répartie prompte; si tu ne l'effarouches point, il se plaira avec toi; songe qu'il faut que de son propre mouvement il te fasse son grand vicaire. Le comte et moi nous serons surpris et même fâchés de ce trop rapide avancement, cela est essentiel vis-à-vis du souverain.

Fabrice court à l'archevêché; par un bonheur singulier, le valet de chambre du bon prélat, un peu sourd, n'entendit pas le nom del Dongo; il annonça un jeune prêtre, nommé Fabrice; l'archevêque se trouvait avec un curé de mœurs peu exemplaires, et qu'il avait fait venir pour le gronder. Il était en train de faire une réprimande, chose très pénible pour lui, et ne voulait pas avoir ce chagrin sur le cœur plus longtemps; il fit donc attendre trois quarts d'heure le petit-neveu du grand archevêque Ascanio del Dongo.

Comment peindre ses excuses et son désespoir quand, après avoir reconduit le curé jusqu'à la seconde antichambre, et lorsqu'il demandait en repassant à cet homme qui attendait en quoi il pouvait le servir, il aperçut les bas violets et entendit le nom Fabrice del Dongo? La chose parut si plaisante à notre héros, que, dès cette première visite, il hasarda de baiser la main du saint prélat, dans un transport de tendresse. Il fallait entendre l'archevêque répéter avec désespoir: Un del Dongo attendre dans mon antichambre! Il se crut obligé, en forme d'excuse, de lui raconter toute l'anecdote du curé, ses torts, ses réponses, etc.

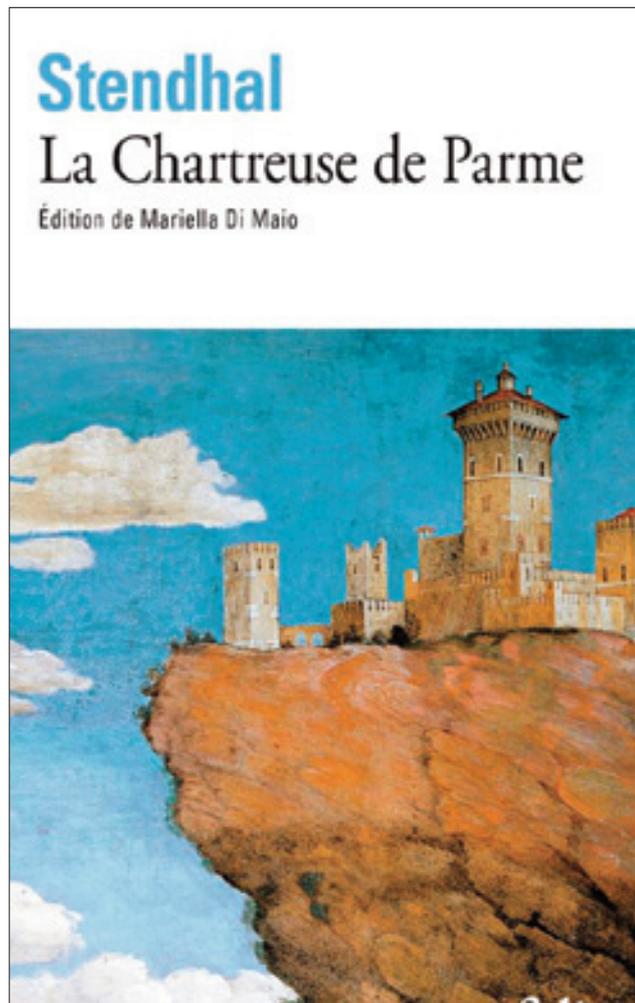
Est-il bien possible, se disait Fabrice en revenant au palais Sanseverina, que ce soit là l'homme qui a fait hâter le supplice de ce pauvre comte Palanza!

- Que pense Votre Excellence, lui dit en riant le comte Mosca, en le voyant rentrer chez la duchesse (le comte ne voulait pas que Fabrice l'appelât Excellence).

- Je tombe des nues; je ne connais rien au caractère des hommes; j'aurais parlé, si je n'avais pas su son nom, que celui-ci ne peut voir saigner un poulet.

- Et vous auriez gagné, reprit le comte mais quand il est devant le prince, ou seulement devant moi, il ne peut dire non. A la vérité, pour que je produise tout mon effet, il faut que j'aie le grand cordon jaune passé par-dessus l'habit; en frac il me contredirait, aussi je prends toujours un uniforme pour le recevoir. Ce n'est pas à nous à détruire le prestige du pouvoir, les journaux français le démolissent bien assez vite; à peine si la manie respectante vivra autant que nous, et vous, mon neveu, vous survivrez au respect. Vous, vous serez bon homme!

Fabrice se plaisait fort dans la société du comte: c'était le premier homme supérieur qui eût daigné lui parler sans comédie; d'ailleurs ils avaient un goût



commun, celui des antiquités et des fouilles. Le comte, de son côté, était flatté de l'extrême attention avec laquelle le jeune homme l'écoutait; mais il y avait une objection capitale: Fabrice occupait un appartement dans le palais Sanseverina, passait sa vie avec la duchesse, laissait voir en toute innocence que cette intimité faisait son bonheur, et Fabrice avait des yeux, un teint d'une fraîcheur désespérante.

De longue main, Ranuce-Ernest IV, qui trouvait rarement de cruelles, était piqué de ce que la vertu de la duchesse, bien connue à la cour, n'avait pas fait une exception en sa faveur. Nous l'avons vu, l'esprit et la présence d'esprit de Fabrice l'avaient choqué dès le premier jour. Il prit mal l'extrême amitié que sa tante et lui se montraient à l'étourdie; il prêta l'oreille avec une extrême attention aux propos de ses courtisans, qui furent infinis. L'arrivée de ce jeune homme et l'audience si extraordinaire qu'il avait obtenue firent pendant un mois à la cour la nouvelle et l'étonnement; sur quoi le prince eut une idée.

Il avait dans sa garde un simple soldat qui supportait le vin d'une admirable façon; cet homme passait sa vie au cabaret, et rendait compte de l'esprit du militaire directement au souverain. Carlone manquait d'éducation, sans quoi depuis longtemps il eût obtenu de l'avancement. Or, sa consigne était de se trouver devant

le palais tous les jours quand midi sonnait à la grande horloge. Le prince alla lui-même un peu avant midi disposer d'une certaine façon la persienne d'un entre-sol tenant à la pièce où son Altesse s'habillait. Il retourna dans cet entre-sol un peu après que midi eut sonné, il y trouva le soldat; le prince avait dans sa poche une feuille de papier et une écriture, il dicta au soldat le billet que voici:

« Votre Excellence a beaucoup d'esprit, sans doute, et c'est grâce à sa profonde sagacité que nous voyons cet Etat si bien gouverné. Mais, mon cher comte, de si grands succès ne marchent point sans un peu d'envie, et je crains fort qu'on ne rie un peu à vos dépens, si votre sagacité ne devine pas qu'un certain beau jeune homme a eu le bonheur d'inspirer, malgré lui peut-être, un amour des plus singuliers. Cet heureux mortel n'a, dit-on, que vingt-trois ans, et, cher comte, ce qui complique la question, c'est que vous et moi nous avons beaucoup plus que le double de cet âge. Le soir, à une certaine distance, le comte est charmant, sémillant, homme d'esprit, aimable au possible; mais le matin, dans l'intimité, à bien prendre les choses, le nouveau venu a peut-être plus d'agréments. Or, nous autres femmes, nous faisons grand cas de cette fraîcheur de la jeunesse, surtout quand nous avons passé la trentaine. Ne parle-t-on pas déjà de fixer cet aimable adolescent à notre cour, par quelque belle place? Et quelle

est donc la personne qui en parle le plus souvent à votre Excellence? »

Le prince prit la lettre et donna deux écus au soldat.

- Ceci outre vos appointements, lui dit-il d'un air morne; le silence absolu envers tout le monde, ou bien la plus humide des basses fosses à la citadelle. Le prince avait dans son bureau une collection d'enveloppes avec les adresses de la plupart des gens de sa cour, de la main de ce même soldat qui passait pour ne pas savoir écrire, et n'écrivait jamais même ses rapports de police: le prince choisit celle qu'il fallait.

Quelques heures plus tard, le comte Mosca reçut une lettre par la poste; on avait calculé l'heure où elle pourrait arriver, et au moment où le facteur, qu'on avait vu entrer tenant une petite lettre à la main, sortit du palais du ministère, Mosca fut appelé chez Son Altesse. Jamais le favori n'avait paru dominé par une plus noire tristesse; pour en jouir plus à l'aise, le prince lui cria en le voyant:

- J'ai besoin de me délasser en jasant au hasard avec l'ami, et non pas de travailler avec le ministre. Je jouis ce soir d'un mal à la tête fou, et de plus il me vient des idées noires.

Faut-il parler de l'humeur abominable qui agitait le premier ministre, comte Mosca de la Rovère, à l'instant où il lui fut permis de quitter son auguste maître? Ranuce-Ernest IV était parfaitement habile dans l'art de torturer un cœur, et je pourrais faire ici sans trop d'injustice la comparaison du tigre qui aime à jouer avec sa proie.

Le comte se fit reconduire chez lui au galop; il cria en passant qu'on ne laissât monter âme qui vive, fit dire à l'auditeur de service qu'il lui rendait la liberté (savoir un être humain à portée de sa voix lui était odieux), et courut s'enfermer dans la grande galerie de tableaux. Là enfin il put se livrer à toute sa fureur; là il passa la soirée sans lumières à se promener au hasard, comme un homme hors de lui. Il cherchait à imposer silence à son cœur, pour concentrer toute la force de son attention dans la discussion du parti à prendre. Plongé dans des angoisses qui eussent fait pitié à son plus cruel ennemi, il se disait: L'homme que j'abhorre loge chez la duchesse, passe tous ses moments avec elle. Dois-je tenter de faire parler une de ses femmes? Rien de plus dangereux; elle est si bonne; elle les paie bien! elle en est adorée! (Et de qui, grand Dieu, n'est-elle pas adorée!) Voici la question, reprenait-il avec rage:

Faut-il laisser deviner la jalousie qui me dévore, ou ne pas en parler?

Si je me tais, on ne se cachera point de moi. Je connais Gina, c'est une femme toute de premier mouvement; sa conduite est imprévue même pour elle; si elle veut se tracer un rôle d'avance, elle s'embrouille; toujours, au moment de l'action, il lui vient une nouvelle idée qu'elle suit avec transport comme étant ce qu'il y a de mieux au monde, et qui gâte tout.

Ne disant mot de mon martyre, on ne se cache point de moi et je vois tout ce qui peut se passer...

(A suivre)

GRUES ET TRANSPORTS UNIX *SARL AU* CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nadoc, en date du 09/12/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : «GRUES ET TRANSPORTS UNIX-SARL AU»
Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI NATIONAL ET INTERNATIONAL.

TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
LOCATION DES ENGINES.
Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée: 99 années.
Capital Social: 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune réparties comme suit :

• Mr. HARFOUFE HAKIM : 1000 Parts
Gérance: Mr. HARFOUFE HAKIM
Signature sociale: la société fonctionne avec la signature unique du gérant.

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nadoc, sous N°9140, le 09/12/2024.
Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 9544/PA

LUJO LIL IAAMAR *SARL* CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nadoc, en date du 04/12/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : «LUJO LIL IAAMAR-SARL»
Objet : PROMOTION IMMOBILIER.
LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.
TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée: 99 ans.
Capital Social: 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• BOUHLALA MOSTA-PHA 500 Parts
• CAOUCH MOHAMED 250 Parts

CAOUCH ZAKARIA 250 Parts TOTAL : 1 000 Parts

Gérance et signature :
LES GERANTS:
-Mr. BOUHLALA MOSTA-PHA
-Mr. CAOUCH MOHAMED
- La société fonctionne avec les signatures conjointes de Mr. BOUHLALA MOSTA-PHA et CAOUCH MOHAMED.
Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nadoc, sous N°9139, le 09/12/2024.
Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 9545/PA

Sté «LEKHMISSSE CASH-SARL/AU» CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt en date du 11/11/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «LEKHMISSSE CASH-SARL/AU»
Objet: Commissionnaire WAFACASH.
Siège Social: N°06 Lot Essalam El Aïoun Sidi Mellou, Durée: 99 ans.
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000,00dhs).

Associé: Mr M'JAHAD ILLAS 1000 parts.
Gérance: Mr M'JAHAD ILLAS CIN N°PC41225.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de lière Instance de Taourirt le 09/12/2024, sous le N°955, RC N°2051.

N° 9546/PA

Sté «DRIBOUR-SARL/AU» CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt en date du 02/12/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «DRIBOUR-SARL/AU»
Objet: Travaux Divers OU Constructions; Négoce; Irrigation.
Siège Social: Hay Es-saada N° 97 El Aïoun Sidi Mellouk,
Durée: 99 ans.
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000,00dhs).

Associé: Mr Mohamed EL YAMANI, 1000 parts.
Gérance: Mr Mohamed EL YAMANI CIN N°D17893.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de lière Instance de Taourirt le 10/12/2024 sous le N°959, RC N°2053.

N° 9547/PA

SOCIETE « ISO HUIL « S.A.R.L.A.U»

12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * ISO HUIL * S.A.R.L.A.U, du 13/11/2024, les associés de

la dite société ont décidé ce qui suit :

* Le Transfert du siège social de la société * ISO HUIL * S.A.R.L.A.U du : 12, RUE SABRI BOUJEMAA 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA, à l'adresse suivante :
LOTISSEMENT RIAD SIDI MOUMEN, GH 9, IMM 4, RDC, N° 4 CASABLANCA * La Modification de l'article 4 des statuts

* La Mise à jour des statuts (suite aux différentes Modifications)*

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 06/12/2024 Sous N° 946555 dont R.C N° 496.603/ Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 9548/PA

SOCIETE « M-LINE CAR « S.A.R.L.»

Siège Social: POLE URBAIN DE NOUACEUR, ZONE ECONOMIQUE E4 LOT N° EB 121 MAGASIN N° 02, NOUACEUR CASABLANCA
Démission et Nomination - Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * M-LINE CAR * S.A.R.L, du 01/11/2024 enregistré Le 03/12/2024, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

* La Démission de Mlle MAAZOUZ SIHAM, titulaire de la C.I.N N° BE810856 des ses fonctions de Gérante Unique dans la Société * M-LINE CAR * S.A.R.L.

* La Nomination de Mlle MAAZOUZ NADIA en tant que nouvelle Gérante Unique de la Société * M-LINE CAR * S.A.R.L. * La Modification de l'Article 17 des Statuts.

* La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts de la société suite aux différentes modifications)

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 06/12/2024 Sous N° 946556 dont R.C N° 577.751/Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 9549/PA

SOCIETE « ENVEMAT Ex STRN ENGIN « S.A.R.L.A.U»

45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA

Changement de la Dénomination sociale - Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * STRN ENGIN * S.A.R.L.A.U, du 27/09/2024 enregistré Le 01/10/2024 les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

* Le Changement de la Dénomination sociale de la Société * STRN ENGIN * S.A.R.L.A.U Pour être : Société * ENVEMAT * S.A.R.L.A.U * La Modification de l'arti-

cle 3 des statuts

* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes Modifications).

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 05/12/2024 Sous N° 946285 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 581.729. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 9550/PA

SOCIETE A.V.S SOLUTIONS

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 10/10/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « SOCIETE A.V.S SOLUTIONS « SARL.AU»
- Objet : L'achat, la vente, l'importation l'exportation, la représentation et la distribution de toutes fournitures et matériels industriels et toutes matières premières et consommables ;

- Et plus généralement, toutes opération financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, susceptible de se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou favoriser le développement de la société.

SIÈGE SOCIAL : 10, Rue Goulmira Residence Le Louvre N°653 4eme Etage APT 11, Casablanca.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH Chacune attribuées à :

- MMACHKOUR FATHALLAH, 1.000 Parts Sociales
GERANCE : la Société est gérée par MMACHKOUR FATHALLAH.
EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre. DUREE : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 09/12/2024 sous N° 946683 sous RC N°652475.

N° 9551/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech-Safi Province Rhamna

Groupeement des collectivités Territoriales Rhamna AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°05/2024/GCTR Le 09/01/2025 à 11h30, il sera procédé, dans les bureaux du conseil du Groupeement des Collectivités Territoriales Rhamna (salle de réunion), sis à Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architectural ouverte N°

05/2024/GCTR du Pour : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA NIVEAU 1 A BENGUERIR-PROVINCE

RHAMNA

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des Travaux à réaliser est de : Trois Million Cinq Cent Mille Dirhams et Zéro Cts (3.500.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes Aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers :
- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marche,
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-Soit remis, séance tenante au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 9552/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech-Safi Province Rhamna

Groupeement des collectivités Territoriales Rhamna AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE N°

06/2024/GCTR Le 09/01/2025 à 10H,00 mn il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Groupeement des Collectivités Territoriales Rhamna (Salle de Réunion), Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de prix, N°06/2024/GCTR. Pour :

CONTROLE TECHNIQUE, OPTIMISATION ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY WARDA NIVEAU 1, A BENGUERIR PROVINCE REHAMNA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 52.500,00 dhs (Cinquante Deux Mille Cinq Cent dhs.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1050,00 (Mille Cinquante dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 9553/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES GOVERNANCE ET ACHATS

DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T5831/PIC (Séance d'ouverture des plis publique)

Le 08 Janvier 2025 à 09H (Heure locale), Il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation et Développement des Compétences de FONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour la réalisation des prestations ci-après :

Travaux d'infrastructure, superstructure, caténaire, télécom, étude, fourniture et réalisation de la signalisation relative au poste à manettes libres (PML) en gare de Khouribga.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

Le représentant du Maître d'ouvrage est le Directeur Pôle Infrastructure et Circulation.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 778 232,00 DH

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 51 882 144,00 DH/TTC.

Il est prévu une visite des lieux le 24 Décembre 2024 à 10H à la gare de Khouribga.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics dans les conditions fixées par la réglementation des marchés en vigueur.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 9554/PA

Fiduciaire ZAHIR
"SARL AU"
Au capital de 100 000,00
DHS

Siège social : Rue Ibn
Aicha Imm. Paris 3ème
étage Apt N° 11 Guéliz
Marrakech
Télé Fix : 05 24 43 41 06
CONSTITUTION

A. Aux termes d'un acte
S.S.P. en date du
26/11/2024, enregistré à
Marrakech le
28/11/2024, il a été
constitué une société
SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : NIZAR LUXURY CAR
- Objet : Loueur de véhicules automobiles sans chauffeur.
- Siège social : Massira 2 Anbar 2 RDC Magasin N° 122 Marrakech
- Durée : 99 ans
- Capital social : 500 000,00 dhs.
- Gérance : Mme ZAHIRA AIT SGHIR, gérante pour une durée illimitée.
- Signature : La société sera engagée par la seule signature de la gérante unique : Mme Zahira AIT SGHIR

B. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 11/12/2024 sous le N° 169769, RC N° 157351

N° 9555/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité
assistance fiscale et juridique

TEL 0522658116 GSM
0678738632

DIMA PISCINE SARL
AU
Au capital de 100.000,00
dirhams

ICE 002245611000002 IF
34495578 RC 432889
Cession des parts social
Démission de gérant et
nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée générale ordinaire de la société à responsabilité limitée DIMA PISCINE SARL S, au capital de 100 000 DH ayant son siège social à 46 BD ZERKTOUNI 2ème ETAGE APPARTEMENT 6, CASABLANCA

CASABLANCA, dans sa réunion du 17 novembre 2022, a décidé ce qui suit :

- La société prend la forme juridique suivante : Société à responsabilité limitée d'associé unique (SARL AU) qui sera régie par la loi marocaine et par les présents statuts
- Démission de Mr JONATHAN Rubion de ces fonctions de Co-gérants au sein

de la société.

- La société gérée par Mr CASADEPAX Luigi pour une durée illimitée.

- Monsieur CASADEPAX Luigi est nommé par l'assemblée générale extraordinaire comme nouveau gérant associé unique de la société DIMA PISCINE

- Monsieur JONATHAN Rubion décide de céder la totalité de ses parts sociales à savoir (175) parts à monsieur CASADEPAX Luigi

- Suite à ses modifications l'assemblée générale décide de procéder à mettre en harmonie et à jour les statuts de la société DIMA PISCINE

- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20 novembre 2024 sous le numéro 943917

MONDE SERVICE
COMPTA 309 LOT EL
HADJ FATAH OULFA
ETAGE 1 Casablanca
RC 247621 IF 40454927
GSM 0678738632 TEL
0522658116

N° 9556/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage
Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7
Guéliz Marrakech

Tel: 05 24 44 77 29 / 42
32 81

SOCIETE «VILLA
SBAA»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE
10.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : PROPRIETE DITE JNANE 9,
OULAD HASSOUNE,
DOUAR DAR BAQQA
LAAOUINA EL BOUR
SYBA MARRAKECH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 14/11/2024, il a été décidé :

- Augmentation du capital social pour le porter de 10.000,00 dhs à 1.120.000,00 dirhams par compensation à due concurrence des créances certaines, liquides et exigibles contre la société ;
- Réduction du capital social pour le porter de 1.120.000,00 dirhams à la somme de 10.000,00 dirhams dans un but d'absorber les pertes des exercices antérieurs ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le

05/12/2024, sous le numéro 169521.

Pour extrait et mention

N° 9557/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage
Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7
Guéliz Marrakech

Tel: 05 24 44 77 29 / 42
32 81

SOCIETE «VILLA
SBAA»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE
10.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : PROPRIETE DITE JNANE 9,
OULAD HASSOUNE,
DOUAR DAR BAQQA
LAAOUINA EL BOUR
SYBA MARRAKECH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 21/11/2024, il a été décidé :

- De ratifier la cession de 500 parts sociales de Mme SBAA SAMIRA en faveur de Mme LAURENCE MARIE MOREAUX (Ep BROGNION) ;
- De constater la sortie de Mme SBAA SAMIRA et de Mr CLAEYS DAMIEN JEAN B de la société ;
- De constater l'intégration de deux nouveaux associés dans la société, il s'agit de Mme LAURENCE MARIE MOREAUX (Ep BROGNION) et de Mr BROGNION ROMUALD ROGER LUCIEN ;
- D'accepter la démission de Mme SBAA SAMIRA et de Mr CLAEYS DAMIEN JEAN B de leurs postes de cogérants de la société et leur donner quitus général et sans réserve pour leur période de gestion ;
- De nommer Mr BROGNION ROMUALD ROGER LUCIEN en tant que nouveau gérant de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus. Pour la signature bancaire, Mme LAURENCE MARIE MOREAUX (Ep BROGNION) et Mr BROGNION ROMUALD ROGER LUCIEN peuvent agir séparément ;
- D'adopter une nouvelle forme des statuts de la société suite aux modifications faites ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le

09/12/2024, sous le

numéro 169638.

Pour extrait et mention

N° 9558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT - SALE - KENITRA
ECOLE D'AGRICULTURE DE TEMRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° 4/2024/EAT (Séance publique)
(Réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et à l'auto-entrepreneur)

Le vingt-quatre Décembre deux mille vingt-quatre à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole d'Agriculture de Témara, Commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix

n°4/2024/EAT du 24 Décembre 2024 relatif aux travaux d'aménagement des bâtiments de l'Ecole d'Agriculture, commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat -Témara (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doivent être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent trente-huit mille quatorze dirhams toutes taxes comprises (538.014,00 MAD TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à

l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hidja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. En application des dispositions prévues par l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1502 23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023) portant application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2 22 431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, cet appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 9559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
G.TAOULOZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2025**

Le 07/01/2025 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune Territoriale aoulouz l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 01/2025 relatif à :

ACQUISITION d'un camion mini-benne tasseuse de 7 m³ e d'un camion benne satellite de 45 m³
AU PROFIT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AOULOZ
PROVINCE DE TAROUJANT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation administrative des travaux est fixée A Un Million Deux Cent Mille Dirhams, 00 Cts (1 200 000,00) TTC.

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à Vingt-Quatre Mille Dirhams (24 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques et fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 9560/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الاجتماعية

رقم 03/2024

مقرر مدير المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجة الثالثة بالنسبة للتقنيين من الدرجة الثالثة

إن مدير المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة ينادي على:

- التطوير الشريف رقم 1.23.22 الصادر في 19 من رجب 1444 (10 فبراير 2023) بتأجيل التكون رقم 54.22 القاضي بتسمو والتغير التكون رقم 69.00 المتعلق بالمرافقة العالية للتوليد على المنشآت العامة ومهلات أخرى كما وقع تغييره وتتميمه.
- التطوير الشريف رقم 1.16.62 الصادر في 17 من شوال 1437 (24 ماي 2016) بتأجيل التكون رقم 70.13 المتعلق بالمرافق الاستشفائية المعينة.
- المرسوم رقم 2.17.589 الصادر في 09 ذي القعدة 1439 (23 يوليوز 2018) بتأجيل التكون رقم 70.13 المتعلق بالمرافق الاستشفائية الجامعية.
- المرسوم رقم 2.03.535 صادر في 27 من ربيع الآخر 1424 (28 يوليوز 2003) بمعاينة النظم الأساسي الخاص بمستشفى المركز الاستشفائي.
- المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يوليوز 1967) من نفاذ عام شرايات والإملاك الخاصة بولوج الملاك وترجات ومناصب الإجازات العمومية جميعا واقع لغرضه وتتميمه.
- المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي الدولة في الدرجة أو الإجازة.
- المرسوم رقم 2.11-270-1 الصادر في 28 من رجب 1432 (فصح وأشهر 2011) بتخصيص وتسيير وتسيير المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإجازة.
- المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تليل موظفي الإجازات العمومية.
- نداء على المرسوم رقم 2.05.72 صادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بشأن النظم الأساسي الخاص بينة التقنيين المشاركة بين الوزارات.
- وخطي قرار الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 2339.06 الصادر في 17 من رمضان 1420 (10 أكتوبر 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة ثاني من الدرجة الثانية بوزارة الصحة.
- مقرر مدير المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة المتعلق بملفمات الشرايات والإملاك الخاصة بالمرافق الاستشفائية والقطاعات الخاصة بالمستشفى الجامعي سوس ماسة بتاريخ 2021/12/31.
- المرسوم رقم 2.20.771 الصادر في 5 ربيع الأول 1442 (22 أكتوبر 2020) الخاص بتعيين مدير المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة.
- ونداء على مشور وزارة الصحة والحماية الاجتماعية رقم 149 بتاريخ 2024/12/05 بخصوص تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة ثاني من الدرجة الأولى وثاني من الدرجة الثانية وثالثي من الدرجة الثالثة.

قر ما يلي:

المادة الأولى: يندم مدير المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة يوم الأحد 29 يونيو 2024 على الساعة 9h00 بقلعة الطب والصيدلة لكثير، لفائدة مستخدميه امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة ثاني من الدرجة الثانية، وفق عدد هذه المناصب بالنسبة لإثبات ثاني من الدرجة الثانية في منصب واحد (01).

المادة الثانية: يندم هذا الإعلان في وجه التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين للمركز والذين يتوفرون على ست سنوات من الخدمة الطبية على الأقل بعد السنة التي عليها يوم إجراء الامتحان.

المادة الثالثة: يوجب على المترشحين أن يملأوا إحدى التخصصات التالية:

التخصصات	Les spécialités
الإدارة العامة	Administrative/Secrétariat
المحاسبة/التسيير المالي	Comptabilité/Gestion/Commerce
المعلوماتيات	Informatique
الميكانيكا العامة	Mécanique/Automatismes
التركيب الهندسة المدنية/تصميم البناء	Construction/Génie civil/Dessin de bâtiment
التقني الإلكتروني	Electricité/Electronique
تقني في صحة الفم والأسنان	Technique ambulancier
علوم الأسنان/تصميم طب الأسنان	Prothèse dentaire/Assistant dentaire

المادة الرابعة:

الإطار	نوعية الأختار	العدد	المعايير	ملاحظات
الدرجة الثانية	1- إختار ثاني: تحرير مرسوم حول النظم الأساسي العمومي.	020	معايير	تندم من كل إختار ثلثة عددا لتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر الصنفية لكل فئة أقل من 5 من 20.
	2- إختار ثاني: بإختار تخصص.	020	معايير	بإختار لإختار التقني المترشحين المتأهلين، دون ثلثة الصنفية، على معدل يتراوح بين 10 و 20 على الأقل في الإختارين التقنيين.
	3- إختار تقني: مناقشة مع المترشح حول مواد الإختارين التقنيين والقيام بمسألة نيابة التقنيين وإقراره لسابقة الأيام المرتبطة بدرجة المستندة بشأنها.	15 ما بين 30 و 40	معايير	تندم إلى معدل ثلث المعدل عليها في الإختار الثاني والتقني ثلثة نيابة عددا لتأجيل معدل ثلث المعدل المستندة المترشح وبمعدلات الحد المتوقعة المشاركة في امتحان الكفاءة المهنية لتراوح من 0 و 20. يتم اعتماد ثلثة النهاية على النحو التالي: ثلثة النهاية = (معدل ثلث المعدل * 70) + (معدل ثلث المعدل * 30) / 100

تعتبر لجنة الامتحان لجنة المترشحين التقنيين، في حدود عدد المناصب المتضمن بشأنها، مرتين حسب الامتداد، من بين المترشحين المتأهلين على ثلثة نهاية لا تقل عن 10 من 20.

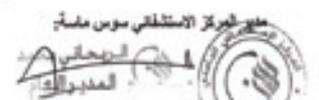
المادة الرابعة: يندم ثلثات المشاركة في الامتحان (بحسب النواحي المرفق بهذا المنشور) إلى مديرية المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة، تحت إشراف الممثل الإداري، قبل الساعة الرابعة والنصف 16:30 من يوم الثلاثاء 24 يونيو 2024 كآخر أجل لقبول الترشيحات.

يشتمل كل طلب على جزء خاص بالمعلومات التي تهم المترشح تم تعبئة من طرف هذا الأخير وجزء خاص بملفمات الكفاءة المهنية المهنية التي تهم المستوى المهني تم تعبئة من طرف السلطة الرقابية المترشح.

كل مستند ترفي فيه الشروط المتوقعة ولم يقدم طبق ترشيحه داخل الأجل القانونية، لن يسمح له بالمشاركة في الامتحان.

المادة الخامسة: ينشر هذا المقرر على الموقع الإلكتروني للمركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة www.chusm.ma وعلى بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma ويترجم في مسجلين وطنيين.

لكثير في: 06 يونيو 2024



المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة: الطريق الوطنية رقم 1 - ص: 36 لكثير الربيعية
Centre Hospitalo-Universitaire Souss-Massa, Route nationale N°1, 36 Agadir le principale
Tel : 05 28 82 00 40, Fax : 05 28 82 00 41, E-mail : chusoussm@gmail.com

N° 9561/PA

Sur vos petits écrans



- 07H00 : Hymne national+ Coran
- 07H10 : Documentaire amazigh
- 07H40 : Documentaire amazigh
- 08H10 : Ard Lbaraka
- 09:05 : Aabak Attourat
- 10:00 : Kadiat Al Omr
- 11:00 : Ousrati
- 11:55 : Moumou Aynia
- 12:25 : Ach Hada
- 13:00 : JT Addahira
- 13:20 : Doumoue Warda
- 14:00 : JT en Amazigh
- 14:20 : JT en Espagnol
- 14:40 : Al Malhoune
- 15:00 : Parlement
- 18:00 : Super market
- 18:20 : Majala Jihaouia
- 18:30 : JT en Français
- 18:50 : Moumou Aynia
- 19:25 : Zwaji mouhale
- 19:40 : Souhlifa
- 19:45 : Souhlifa

- 19:55 : Ach Hada
- 20:30 : JT Principal
- 21:30 : ILA DAK LHAL
- 22:30 : Nouqta Ila Sattr
- 23:30 : Dernier bulletin d'information
- 23:50 : Nojoum al mihrajane
- 00:20 : Doumoue Warda
- 01:00 : Canal Atlas
- 02:00 : Kadiat Al Omr
- 03:00 : Documentaire amazigh
- 04H05 : Ard Lbaraka
- 05H05 : Aabak Attourat
- 06H00 : Ousrati



- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
- 06:00:00 : CHHIWAT BLADI
- 06:25:00 : SABAHYAT 2M
- 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 07:55:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
- 08:25:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
- 09:15:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB
- 09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 10:05:00 : FEUILLETON : HOU-RIA
- 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 11:00:00 : SABAHYAT 2M
- 12:00:00 : FEUILLETON : HDI-DANE F GUELIZ
- 12:35:00 : METEO
- 12:45:00 : AL AKHBAR
- 13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
- 13:20:00 : QUOTIDIENNES STARLIGHT
- 13:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 14:20:00 : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
- 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:35:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB
- 15:15:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 16:40:00 : SABAHYAT 2M
- 17:20:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA

- 17:30:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
- 17:45:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 17:55:00 : MAGAZINE : POP UP
- 18:00:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI : QUOTI-DIENNES
- 18:10:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
- 18:55:00 : QUOTIDIENNES BAHAT AL ISTIRAHA
- 19:00:00 : QUOTIDIENNES STARLIGHT
- 19:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
- 20:00:00 : INFO SOIR
- 20:25:00 : QUE DU SPORT
- 20:30:00 : METEO
- 20:35:00 : ECO NEWS
- 20:45:00 : AL MASSAIYA
- 21:15:00 : ECO NEWS
- 21:15:00 : METEO
- 21:25:00 : FEUILLETON : AN-NASS LEMLAH
- 22:20:00 : AL MILAF
- 23:20:00 : MAGAZINE : NIDAE
- 23:40:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
- 00:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 01:15:00 : 2M MAG
- 02:15:00 : MAGAZINE : C'EST A DIRE
- 03:05:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
- 04:20:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
- 05:05:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI
 Durée : 01:00:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00

AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamidi
 séances : 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Kompromat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30

Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 20:45 22:45

Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 séances : 14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 78, RUE IBN BATOUTA (A
 COTE DU CINEMA LUX) AVE-
 NUE LALA YACOUT - Tél :
 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
 ROUTE 109, AVENUE MEKKA
 - DAR HADJ DAOUI -
 BACHKOU (ROND-POINT
 BACHKOU)-
 Tél : 0522.81.29.31 [+]

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AMANE
 RESIDENCE AL AMANE RUE
 EMILE BRUNET N° 6 -
 HAKAM 3 - HAY MOHAM-
 MADFI - Tél : 0522.63.00.63

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHÉ ESSALAMA I, HAY
 ESSALAMA I -
 Tél : 0522.37.32.66

Pharmacie NARJIS
 141,BOULEVARD YACOB EL
 MANSOUR - MAARIF -
 Tél : 0522.25.00.74

Pharmacie HAÇHAD
 Pharmacie HAÇHAD-
 142,RUE 5-DERB KOREA-GRE-
 GOUANE (STATION TAXI
 SIDI MAAROUF) PLACE
 SRAGHNA
 - Tél : 0522.28.39.46

Pharmacie MAJID CIL
 LOT DU STADE N° 22 - HAY
 ESSALAM - CIL
 (PRES MOSQUEE CIL -
 LABORATOIRE PFIZER)-
 Tél : 0522.39.88.73

Bourgogne :
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER
 BALTIQUE - AIN DIAB
 (TERMINUS TRAMWAY AIN
 DIAB) - - HARLEY DAVIDSON
 - RESTAURANT VIP)-
 Tél : 0522.79.81.52

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
 AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Pharmacie SAFIR
 16, RUE MOHAMED
 SMIHA - AVENUE DES F.A.R.
 (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
 BD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMAT DE L'AMG /
 FRA - RUE AL ABTAL -
 BEAUSEJOUR B.P. 16277-
 Tél : 0696818285 [+]

Pharmacie ZENITH
 MILLENIUM
 N° 162 LOTISSEMENT
 FLORIDA - SIDI MAAROUF
 (FACE HAMMAM FLORIDA
 ET CRECHE SANOUNOU)-
 Tél : 0522.32.15.16

Belvédère :
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, BD. MOULAY ISMAIL -
 ROCHES NOIRES 20300-
 Tél : 0522.40.48.27

Pharmacie JNANE OULFA
 RYAD EL OULFA GH8 EN-
 TREE N°8 N° 151 (ACTUELLE-
 MENT GH40) -
 Tél : 0522.89.42.70

Lissafsa :
 Pharmacie JARDINS DE
 L'OULEFA
 KASBA ALAMINE
 EXTENTION, GH14 IMM 6 -
 ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERRABIE 2
 GH4 N° 21 EN FACE MAR-
 JANE HAY HASSANI- Tél :
 0522.89.77.44 [+]

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL
 CASAVIEW, MAG N°1 -
 NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Ain Sebââ :
 Pharmacie ESPACE SIHATI
 55, RUE SALOMON
 DAHAN - QUARTIER OUKA-
 CHA - AIN SEBAA (PRES PRI-
 SON OUKACHA) -
 - Tél : 0522.67.27.64

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL
 CASAVIEW, MAG N°1 -
 NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Ain Chock :
 Pharmacie KRIMAT
 341, BOULEVARD PANORA-
 MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																			
N° de train	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136
MARRAKECH	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45	15:15
FES	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH																			
N° de train	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155
FES	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45	15:15
MARRAKECH	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Cas voyageur - Tanger											
N° de train	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166
CASABLANCA	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00
TANGER	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15

Sens Tanger - Cas voyageur											
N° de train	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177
TANGER	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khamlich

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par **Abou Salma**
 abousalma10@gmail.com

MAISON DE FAMILLE	DE BAS EN HAUT: POGNE	CRACK TERME ANGLAIS	STÉRILET ÉPÉE	PIGE LA PREMIÈRE DAME	HURLEMENT	MYSTÈRE
PANCARTE					NOTE PAS PRO	
TÊTE DE RIPEAU		A LA GOMME FIN DE PARTIE		INUTILE		
CHEF D'UNE BANDE			GRECQUE	PRÉPOSITION VENTILE		FLOTTE
			RÉCUSA SACRÉ		COUP DE BOMBE	
COCAÏNE	HERBE À FLEURS BLEUES	BAC		LETTRES D'ÉRASME		RADINERIE TÊTE DE MELON
PARTIR	DE BAS EN HAUT: CLIQUE	DE BAS EN HAUT: PETITE QUANTITÉ	POSSESSIF	EN GRÈVE UNITÉ DE VALEUR		FIN DE PARCOURS QUI A UNE FIN
			CONNU NOTE		COMPLIQUE BOUCLIERS	
BIEN FAMILIER	PASSAT POTE					
STUPIDE				CENTIME ADVERBE		FIN DE VERBE FORME D'AVOIR
VAGUE						
			CRITIQUE			
BLEU				SUITE		

Solution mots flechés d'hier

FRAYE DE SUPPLÉ	L	ROUT À ROUT	BAHON	C	BOUVIERS	BALANCE	D	CHIFFRE NOTE	R	PIÈCE D'UNION	PROBES
AVOIR DU PÉTON	A	UR	A	BOURGE TERRE	D	E	F	I	L	E	
ENDORMI CLURE	S	T	A	B	L	E	A	V	I	S	
VERTIGINEUX	D	E	F	A	N	E	N	E	T		
IRREVERSIBLE	I	R	O	I	E	N	U	E	I	M	
SAOUDI	F	A	N	S	A	C	L	S	O		
BERNARD	P	C	P	I	S	T	I	N			
LEON	T	R	O	M	P	A	I	A	V	S	
FRANÇOIS	V	E	R	O	T	A	N	E			
FRANÇOIS	B	E	A	T	I	T	U	D	E	N	
FRANÇOIS	M	U	E	T	R	U	I	N	E	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouathy
 Mounad Tabet
 Walid Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halali
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmandi

Révision
 Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
 Aesmaa Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmadou El Katab (Ladyoune)
 Abdelali Khalaf (Essouira)

Collaborateurs
 Chouaib Sahroun
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdouader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Émail:
 Liberation@libe.ma

Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail: annonces@libe.ma
 Youcef El Gabs

Mxara El Youssoufi
 Loubaa Baghdadi
 Latifa Mounib
 Ekka Ait Dhaman
 Sibam Zahir
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
 Les Éditions Maghébines

Distribution
 SAIPRESS
 Dossier DE 17052
 130/64

Site web:
 www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojcl.ma

2017

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALE

- 1- Répétition
- 2- Pierre précieuse
- 3- Clou fileté - Injection - Vieux service
- 4- Ecarteurs - Serpent étêté
- 5- Recherché - Possessif
- 6- Gros cube - Faveurs
- 7- Fin de forme - Poignée - Voyelles
- 8- Homologué
- 9- Sans hâte
- 10- Crochets - Douce créature

VERTICALEMENT

- 1- Qui peut se faire dans les deux sens
- 2- Les arabes sont unis- En les
- 3- Vent - Fait des profs
- 4- Métal - Tenancière
- 5- Très petit - Greffés
- 6- Chauffe-pieds - Patriarche
- 7- Préposition latine - Abasourdir
- 8- Nouveau - Points opposés - Déesse grecque
- 9- Pétants
- 10- Empilée

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	M	P	A	S	S	I	B	L	E
2	N	O	I	R		O	D	E	U	R
3	T	U	M	E	F	I	E		E	R
4	E	R	E		I	R	A	N		O
5	R	O	N	D	E		L	O	I	N
6	R	I	T	E		A	E	R	E	E
7	O	R	E	M	U	S		D		E
8	M		S	O	S	I	E		V	S
9	P	O		D	E	L	U	R	E	
10	U	N	I	E		E	T	I	R	E

Grilles de sudoku

Facile

			5	2				9	
5									
	2	9		7	1	8	4		
	9	2					1		
3	6	1	9		4	7	2	8	
	8					6	3		
	5	6	2	4		9	7		
								1	
3			9	5					

Moyen

		1						2	
8	4	5					6		
			4		6			8	
5					4	9			
		6	3		8	2			
		4	7						3
	5		6		7				
		3					8	4	6
	1						3		

Difficile

	3	6	7					4	
7					4				
1	8		5						
		1	5				8		
	6						7		
8		3	6						
			4		1		2		
			6					9	
8				2	3	5			

Expert

		1		2					
		6			8				
	4		6	1				3	
7			3				5		
2	8							6	7
		9			5				1
	2			3	6			7	
			8				9		
				5			8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	7	9	3	4	6	1	2	
9	2	6	5	1	8	7	4	3	
3	4	1	7	2	6	8	9	5	
7	9	4	6	8	3	5	2	1	
2	3	8	1	4	5	9	6	7	
6	1	5	2	7	9	3	8	4	
5	7	2	8	6	1	4	3	9	
4	8	9	3	5	2	1	7	6	
1	6	3	4	9	7	2	5	8	

Moyen

2	1	9	4	6	8	5	7	3	
4	7	8	3	5	1	6	9	2	
6	5	3	7	9	2	4	8	1	
8	3	5	9	1	6	2	4	7	
1	2	6	5	7	4	8	3	9	
9	4	7	2	8	3	1	5	6	
3	8	2	1	4	9	7	6	5	
5	6	1	8	3	7	9	2	4	
7	9	4	6	2	5	3	1	8	

Difficile

6	3	9	4	2	7	5	1	8	
5	8	2	3	6	1	9	7	4	
7	1	4	9	5	8	3	6	2	
3	9	7	6	8	2	4	5	1	
1	6	5	7	3	4	8	2	9	
4	2	8	5	1	9	6	3	7	
8	7	3	1	9	6	2	4	5	
9	5	1	2	4	3	7	8	6	
2	4	6	8	7	5	1	9	3	

Expert

7	6	3	4	5	1	8	2	9	
4	2	5	8	9	6	1	3	7	
9	8	1	7	3	2	4	6	5	
2	5	7	1	8	9	3	4	6	
1	3	6	5	2	4	7	9	8	
8	9	4	6	7	3	2	5	1	
5	4	9	3	1	7	6	8	2	
6	7	8	2	4	5	9	1	3	
3	1	2	9	6	8	5	7	4	

Portrait



Mohammad al-Bachir

Du bastion rebelle d'Idleb à premier chef de gouvernement post-Assad

Radwan Ziadeh : Tout comme la révolution était une révolution pour tous les Syriens, le processus de transition doit être l'affaire de tous les Syriens afin de garantir son

succès et assurer une transition pacifique vers la démocratie. À la tête d'un "Gouvernement du salut" à Idleb en Syrie, Mohammad al-Bachir a tenté de ramener un peu d'ordre dans le dernier grand bastion de l'opposition armée au président Bachar al-Assad, désormais renversé.

Nommé mardi chef du gouvernement de transition par les rebelles arrivés au pouvoir à Damas, cet ingénieur d'une quarantaine d'années dirigera le gouvernement d'un pays meurtri et fracturé par 13 ans de guerre.

Né en 1983 à Jabal al-Zawiya, dans la province d'Idleb, M. Bachir a vu sa région devenir le dernier bastion de l'opposition armée après des années de guerre civile.

Ce conflit a débuté en 2011 après la répression brutale par le régime Assad d'un soulèvement populaire. C'est depuis cette région qu'a été lancée

l'attaque finale des rebelles. Avant de se voir confier un rôle national à la faveur de la prise du pouvoir par le groupe islamiste Hayat Tahrir al-Sham (HTS) et des factions alliées, il était une figure relativement méconnue des Syriens, en dehors de sa région natale d'Idleb.

Formé à l'université d'Alep, Mohammad al-Bachir a d'abord fait des études d'ingénieur électrique et électronique mais aussi appris le droit civil et islamique à l'université d'Idleb, selon sa biographie.

Il a notamment travaillé pour la compagnie nationale syrienne de gaz avant de s'engager dans l'administration rebelle à Idleb où il a occupé le poste de ministre du Développement puis de chef du "Gouvernement du salut" depuis janvier.

Créé en 2017 dans l'enclave d'Idleb pour fournir des services aux populations coupées des infrastructures étatiques, ce

gouvernement autoproclamé possède ses propres ministères, départements administratifs, autorités judiciaires et de sécurité.

Récemment, il a commencé à s'étendre à Alep, deuxième ville de Syrie et première grande agglomération à être tombée aux mains des rebelles après leur offensive éclair.

Prendre en main une région rebelle d'environ cinq millions de personnes est cependant une tâche bien différente d'un rôle de leadership national dans un pays marqué par de profondes divisions.

Outre les divisions internes aux rebelles, d'autres groupes cherchent également à s'imposer.

M. Bachir est apparu pour la première fois lundi hors du bastion rebelle, en costume cravate, le visage encadré par une barbe, dans un bref extrait vidéo d'un entretien entre Abou Mohammad al-Jolani et l'ancien Premier ministre

Mohammed al-Jalali, pour "coordonner la transition du pouvoir".

M. Jolani a fait part de l'expérience acquise par les autorités locales dans la gestion de la région d'Idleb. Il a toutefois concédé le besoin pour le nouveau gouvernement de s'appuyer sur des personnes expérimentées issues de l'administration sortante.

Radwan Ziadeh, spécialiste de la Syrie auprès du Centre arabe de Washington aux Etats-Unis, décrit M. Bachir comme "le plus proche" de Jolani et de la Chambre d'opérations conjointe des factions rebelles. "Mais les défis qu'il doit relever sont vraiment immenses", dit-il.

"Tout comme la révolution était une révolution pour tous les Syriens, le processus de transition doit être l'affaire de tous les Syriens afin de garantir son succès et assurer une transition pacifique vers la démocratie", a-t-il ajouté.

Formé à l'université d'Alep, Mohammad al-Bachir a d'abord fait des études d'ingénieur électrique et électronique mais aussi appris le droit civil et islamique à l'université d'Idleb

Sport



Ligue des champions

Le Real Madrid se relance mais s'inquiète pour Mbappé

Le Real Madrid respire à nouveau en Ligue des champions après sa victoire 3 à 2 face à l'Atalanta mardi à Bergame, mais retient désormais son souffle pour son attaquant français Kylian Mbappé, sorti sur blessure dès la 36e minute.

Après deux défaites cinglantes, à domicile contre l'AC Milan (3-1) et à Liverpool (2-0), les champions d'Europe en titre ont renoué avec la victoire au terme d'un match au rythme échevelé qui aurait pu très bien leur échapper, tant ils font encore preuve d'une inhabituelle fébrilité.

Avec neuf points, ils se sont relancés dans la course à la qualification, au moins pour les barrages opposant les équipes classées de la 9e à la 24e places à l'issue de cette phase de ligue.

"On a souffert, mais on a aussi bien joué dans le secteur offensif, on avait besoin de cette victoire. L'objectif est d'arriver vivant à Noël, d'ici là, on va récupérer nos blessés", a analysé Carlo Ancelotti.

Rien n'est facile pour les Madrilènes en ce début de saison: cette victoire contre le leader du Championnat d'Italie, invaincu depuis trois mois, est entachée par une nouvelle blessure, celle de Mbappé.

Sa soirée avait pourtant bien commencé avec une première occasion dès la 2e minute, détournée

difficilement par le gardien de l'Atalanta Marco Carnesecchi.

Son entente avec Brahim Diaz a fait des étincelles: c'est sur une ouverture du milieu marocain que le capitaine des Bleus a ouvert la marque dès la 10e minute en s'ouvrant le chemin du but et en se débarrassant de son défenseur avec un contrôle orienté, suivi d'une frappe quasi instantanée.

Après son 50e but en Ligue des champions, le douzième toutes compétitions confondues sous le maillot du Real, Mbappé a été tout près de doubler la mise dès la 14e minute.

Sur un contre, le champion du monde 2018 a pris de vitesse la défense italienne, mais son tir a été détourné par Carnesecchi.

Après un premier quart d'heure étincelant, Mbappé, à l'image de son équipe, est rentré dans le rang.

Mais à la 36e minute, l'ancien Parisien a fait signe à son banc qu'il devait être remplacé en raison d'une douleur aux ischio-jambiers, a expliqué à l'issue du match Ancelotti.

"Ça n'a pas l'air grave, on verra demain (mercredi). Il ne pouvait pas sprinter, ça lui faisait un peu mal et on a préféré le remplacer", a ajouté le technicien italien.

Après sa sortie, le Real a concédé l'égalisation juste avant la fin de la première période sur un penalty de



d'Aurélien Tchouaméni dans la surface de réparation (45+2).

Au retour des vestiaires, alors que l'Atalanta monopolisait le ballon et manquait de peu de prendre l'avantage par Ademola Lookman (54e), le Real est repassé en tête grâce à Vinicius.

Le Brésilien, de retour de blessure, a profité d'une passe involontaire d'Ederson pour tromper Carnesecchi d'une frappe croisée du gauche (56e).

Trois minutes plus tard, l'omniprésent Jude Bellingham a porté le

Real à un superbe crochet et enchaîné avec un tir croisé du gauche (59e).

Avec ce sixième but lors de ses six derniers matches, l'international anglais pensait avoir assommé l'Atalanta, mais les lauréats de la dernière Ligue Europa, battus par le Real en août lors de la Supercoupe d'Europe (2-0), n'ont pas abdicé.

Lookman, qui a mis aux supplices le capitaine madrilène Lucas Vazquez sur le flanc gauche, a relancé son équipe avec une frappe à ras de terre qui a trompé Thibaut Courtois

(65e). Avec l'entrée en jeu de Mateo Retegui, meilleur buteur de Serie A, laissé sur le banc pour raisons tactiques par Gian Piero Gasperini, l'Atalanta a mieux fini que le Real.

Mais Retegui a manqué l'égalisation dans le temps additionnel (90+3): sur un centre de Lookman, il s'est retrouvé seul devant le but madrilène, mais sa reprise a manqué le cadre, épilogue d'un match spectaculaire.

"On est un peu déçu, mais cette défaite va nous faire progresser, il nous manque encore quelques petits détails pour être au niveau d'une équipe comme le Real, on va apprendre de cette défaite", a assuré Gasperini, dont l'équipe ne s'était plus inclinée depuis trois mois.

Résultats

Ci-dessous les résultats des matches disputés mardi comptant pour la 6e journée de la Ligue des champions :

Dinamo Zagreb-Celtic : 0-0

Gérone-Liverpool : 0-1

Atalanta-Real Madrid : 2-3

Bayer Leverkusen-Inter : 1-0

Brest-PSV : 1-0

Club Brugge-Sporting : 2-1

RB Leipzig-Aston Villa : 2-3

Red Bull Salzburg-PSG : 0-3

Shakhtar-Bayern Munich : 1-5

Gonçalo Ramos brise la malédiction du PSG

En marquant un pur but d'avant-centre, Gonçalo Ramos a libéré le Paris Saint-Germain à Salzbourg (3-0) et relancé à la fois sa saison, son équipe en Ligue des champions et le débat sur le rôle de N.9, mardi.

Le Portugais s'est jeté comme un mort de faim sur une habile déviation de la tête d'Achraf Hakimi et l'a poussé d'un tacle rageur au fond des filets d'Alexander Schlager (30e) pour ouvrir le score et lancer le PSG vers une victoire indispensable pour poursuivre sa route en Ci.

Sur ce geste à la "Pippo" Inzaghi, paragon des buteurs opportunistes, Ramos a enfin fendillé l'inefficacité qui pourrit la vie du PSG depuis quelque temps, surtout en Ligue des champions.

Il a fallu en effet attendre ce sixième match dans la compétition pour voir enfin un attaquant inscrire son nom sur les écrans des stades. Avant Salzbourg, les autres buts parisiens avaient été marqués par le gardien de Gérone Paulo Gazzaniga contre son camp, Hakimi et Warren Zaïre-Emery.

Au-delà de la quête collective du but, "O feticheiro" (le magicien) a lui surtout signé là son premier "pion" d'une saison qui démarre à peine. Son départ avait été brisé par une blessure à la cheville gauche dès le match

d'ouverture au Havre lors de la 1re journée de Ligue 1, au bout de 20 minutes.

Pendant sa convalescence, le manque de rôleur des surfaces dans l'effectif a fait couler beaucoup d'encre et de pixels.

Ramos revient tout juste à la compétition, il a participé aux trois dernières rencontres, où l'asthénie offensive parisienne commençait à devenir inquiétante avec un seul but en trois matches pour une défaite (1-0 au Bayern Munich) et deux nuls en Ligue 1, contre Nantes (1-1) et Auxerre (0-0).

En attendant son retour, son entraîneur Luis Enrique avait ironisé fin octobre : Ramos "revient le 25, ça c'est sûr, mais je ne sais pas de quel mois..." Ça y est il est revenu.

Tout n'est pas résolu pour autant, Gonçalo Ramos manque encore logiquement de rythme, et peu avant son but il avait horriblement raté une occasion en or en ne touchant même pas le ballon sur un centre déjà de Hakimi (24e).

Il s'est vite racheté, et libéré. Le Portugais a laissé sa place pour les 25 dernières minutes à Désiré Doué (67e), passeur décisif pour Nuno Mendes (72e) puis buteur (85e) sur les deuxième et troisième buts, de bon augure pour l'efficacité.

En jouant cette fois avec une vraie pointe, Luis Enrique, qui peut s'agacer sur les ques-

tions sur les "faux N.9" et l'absence de buteur de métier dans ses compos, va alimenter le débat.

Le technicien espagnol a tout essayé dans le rôle d'attaquant axial, de Marco Asensio à Lee Kang-in, et ne croit plus guère en Randal Kolo Muani.

Cette fois Luis Enrique a enfin cueilli les fruits de sa construction et de la copieuse domination de son équipe, quatre jours après un nul rageant à Auxerre où le gardien Donovan Léon a tout arrêté, mais où ses joueurs s'étaient encore montrés maladroits. Gonçalo Ramos est de retour.



2024 sera bien la première année au-dessus du seuil de 1,5°C de réchauffement

Encore plus chaude que le record de 2023: il est maintenant certain que 2024 sera la première année au-delà de la barre de 1,5°C de réchauffement par rapport à la période préindustrielle, limite à long terme fixée par l'accord de Paris.

Après le deuxième mois de novembre le plus chaud dans le monde, "il est de fait certain que 2024 sera l'année la plus chaude enregistrée et dépassera de plus de 1,5°C le niveau préindustriel", annonce lundi le Service changement climatique (C3S) de l'observatoire européen Copernicus.

Et ces niveaux historiques pourraient perdurer ces prochains mois, avec des températures mondiales attendues "proches des records" début 2025, a déclaré à l'AFP Julien Nicolas, scientifique au C3S, d'autant qu'un retour du phénomène La Niña, synonyme de refroidissement, reste encore incertain cette année.

Novembre, marqué par une succession de typhons dévastateurs en Asie et la poursuite de sécheresses historiques en Afrique australe ou en Amazonie, a été 1,62°C plus chaud qu'un mois de novembre normal à l'époque où l'humanité ne brûlait pas du pétrole, du gaz ou du charbon à une

échelle industrielle.

Soit davantage que la barre symbolique des +1,5°C, correspondant à la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015, qui visait à contenir le réchauffement bien en-dessous de 2°C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C. Cet accord fait toutefois référence à des tendances de long terme: une telle moyenne de réchauffement devra être observée sur au moins 20 ans pour considérer la limite franchie.

En prenant ce critère, le climat est actuellement réchauffé d'environ 1,3°C. Le Giec estime que la barre d'1,5°C sera probablement atteinte entre 2030 et 2035. Et ce, quelle que soit l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, proches du pic mais pas encore en déclin.

Selon les derniers calculs de l'ONU, le monde n'est pas du tout en bonne voie de réduction de sa pollution carbone pour éviter une très forte aggravation des sécheresses, des canicules ou des pluies torrentielles déjà observées, coûteuses en vies humaines et en impacts économiques.

Les politiques actuelles des nations emmènent le monde vers un réchauffement "catastrophique" de 3,1°C au cours du siècle, voire



2,6°C si les promesses de faire mieux sont tenues, selon l'ONU Environnement.

Les pays ont jusqu'à février pour soumettre aux Nations unies la révision de leurs objectifs climatiques d'ici 2035, appelées "contributions déterminées au niveau national" (NDC).

Mais l'accord a minima de la COP29 fin novembre risque d'être invoqué pour justifier de faibles ambitions. Les pays en développement ont obtenu 300 milliards de dollars de promesse d'aide annuelle des pays riches d'ici 2035,

soit moins de la moitié de leur demande pour financer leur transition énergétique et leur adaptation aux dégâts climatiques.

Le sommet de Bakou s'est aussi conclu sans engagement explicite à accélérer la "transition" vers la sortie des énergies fossiles, approuvée à la COP28 de Dubaï.

En 2024, les catastrophes naturelles, alimentées par le réchauffement, ont causé des pertes économiques de 310 milliards de dollars dans le monde, a estimé jeudi Swiss Re, le groupe suisse qui fait office d'assureur pour les

assureurs.

En 2023, le phénomène naturel El Niño s'était combiné au réchauffement climatique d'origine humaine pour pousser les températures mondiales à un niveau record. Comment expliquer alors le nouveau pic en 2024?

L'année qui suit El Niño "est fréquemment plus chaude que la première" et après un pic autour de décembre-janvier, "la chaleur se distribue au long de l'année", répond le climatologue Robert Vautard joint par l'AFP.

Mais en 2024, "il est vrai que le refroidissement est très lent", ajoute-t-il. "Pour le moment, on reste dans les marges relativement attendues" des projections, mais si "les températures ne redescendent pas plus franchement en 2025, il faudra se poser des questions", dit-il. Une étude publiée dans Science jeudi soutient qu'en 2023, la Terre a moins renvoyé l'énergie solaire dans l'espace, en raison d'une réduction des nuages de basse altitude et, dans une moindre mesure, de la diminution de la banquise.

En Antarctique, celle-ci se maintient à des niveaux historiquement bas sans discontinuer depuis 2023, note Copernicus, avec un nouveau record de fonte pour un mois de novembre.

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingédients :

250 g de fromage Ricotta
250 g de thon à l'huile égoutté
20 g de câpres (facultatif)
Des olives noires ou vertes (facultatif)
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
2 cuillères à soupe de persil ciselé
1 cuillère à café de zeste de citron
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 oeufs petit calibre ou 1 grand
50 g de fromage Parmesan ou autre
60 g d'Emmental râpé
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
1 bonne pincée d'ail en poudre
Sel et poivre au goût
Chapelure pour la panure
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincées coupées en tout petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le

jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les oeufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180°C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

Les populations de requins et de raies réduites de moitié dans le monde en 50 ans

La surpêche a réduit de moitié les populations de requins et de raies dans le monde depuis 1970 et un tiers de ces espèces de poissons sont désormais considérées comme menacées d'extinction, selon une étude publiée jeudi dans la revue Science.

Le déclin des populations de requins, raies et chimères (poissons cartilagineux proches des requins) atteint même 64,8% depuis 1951, selon cette étude, qui porte sur 1.199 espèces à travers le monde.

Formant la classe des chondrichthyens, un groupe de vertébrés vieux de 420 millions d'années, les raies, requins et chimères sont notamment pêchés pour leur viande, leurs ailerons, ou leur huile de foie.

Leurs captures ont doublé entre 1950 et 2000, passant de 750.000 à 1,5 million de tonnes.

En 2020, environ un tiers (entre 33,3% et 37,5%) des espèces de raies et de requins étaient menacées d'extinction, contre seulement 3,5% en 1970, selon l'étude.

Cet effondrement des populations a un impact important sur le fonctionnement et l'équilibre des écosystèmes marins, soulignent les chercheurs. "Les requins sont des prédateurs. Si leur population décline, cela perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire", explique à l'AFP Nathan Pacoureaux, coauteur

de l'étude et postdoctorant à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), à Brest (ouest de la France).

Certains requins participent aussi au transport des nutriments entre les écosystèmes.

Quant aux raies, "certaines fouillent dans les sédiments, dans le sable ou dans la vase, pour trouver leur nourriture. Cela permet de mélanger et d'oxygéner les sédiments, ce qui est nécessaire à d'autres espèces qui vivent dans ces sédiments", souligne le chercheur en biologie marine, ajoutant que ces raies contribuaient également à stocker du carbone.

Malgré ce constat alarmant, les

chercheurs ont également identifié des "zones d'espoirs" où les populations de requins et de raies sont en meilleur état de conservation. C'est notamment le cas en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, ainsi que dans certaines régions d'Europe et d'Afrique du Sud.

"Les nations peuvent réduire le risque d'extinction en diminuant la pression de pêche à des niveaux durables, en renforçant la gouvernance des pêcheries et en éliminant les subventions néfastes", a résumé le professeur Colin Simpfendorfer, de l'Université James Cook, en Australie, cité dans un communiqué.

